

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°244 du Jeudi 28 Mars 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

13<sup>èmes</sup> Jeux africains Accra 2024

A l'heure du bilan,  
le négatif semble  
bien coller à la peau  
des Congolais

 (P. 12)

## Election présidentielle au Sénégal

# Victoire du candidat de l'opposition, Bassirou Diomaye Faye, selon la volonté des Sénégalais



L'alternance démocratique que le Président sortant, Macky Sall (63 ans) et sa coalition au pouvoir, le B.b.y (Benno bokk Yakaar) voulaient éviter pour conserver le pouvoir, en faisant embastiller les dirigeants du Pastef, s'est imposée selon la volonté des Sénégalais.

 (P. 2)


## Assemblée nationale

# Le député Aimé Hydevert Mouagni placé en détention à la C.i.d

 (P. 4)

## Commentaire

# Entre coupures d'électricité et pénuries d'eau, la vie devient un enfer à Brazzaville !

 (P. 5)



Election présidentielle au Sénégal

# Victoire du candidat de l'opposition, Bassirou Diomaye Faye, selon la volonté des Sénégalais

tats ne soient officiellement publiés. Après avoir tourné difficilement la page Abdoulaye Wade, Président du Sénégal d'avril 2000 à avril 2012, qui voulait imposer son fils pour lui succéder à la tête du pays, les Sénégalais viennent de remporter, au prix de leur sang, une grande bataille démocratique contre

La crise politique qui a affecté le processus électoral au Sénégal depuis trois ans, avec la mise à l'écart de l'opposant mythique Ousmane Sonko (50 ans), président du parti Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), ancien député (2017-2022) et maire de la ville de Ziguinchor, s'est terminée par la victoire du candidat de l'opposition, Bassirou Diomaye Faye (44 ans), un proche du leader du Pastef. L'alternance démocratique que le Président sortant, Macky Sall (63 ans) et sa coalition au pouvoir, le B.b.y (Benno bokk Yakaar) voulaient éviter pour conserver le pouvoir, en faisant embastiller les dirigeants du Pastef, s'est imposée selon la volonté des Sénégalais.

Ainsi donc, le Président Macky Sall ne connaîtra pas le destin d'Alasane Dramane Ouattara, le Président ivoirien qui avait réussi à arracher la modification de la Constitution en mars 2020, suivant un vote parlementaire, dans un contexte de crise violente dans son pays. Ce qui lui a permis de se représenter à l'élection présidentielle d'octobre 2020, après ses deux premiers mandats de cinq ans, alors qu'il avait exprimé son intention de respecter la Constitution de son pays, en ne se présentant plus à l'élection.

Au Sénégal, Macky Sall a essayé de suivre l'exemple ivoirien. Mais, les Sénégalais étaient très vigilants et prêts à tous les sacrifices pour lui barrer la route. Les dernières manifestations sanglantes se sont produites en février dernier, contre le report de l'élection présidentielle que voulait opérer le Président Macky Sall. Celui-ci était incité par un dialogue national n'ayant pas fait l'unanimité, à prolonger son mandat jusqu'à la désignation de son succes-



Bassirou Diomaye Faye, Président élu du Sénégal.



Ousmane Sonko, si l'entente demeure avec son dauphin, il pourrait lui succéder au prochain mandat.



Le Président sortant, Macky Sall.

Conseil constitutionnel avait estimé que n'étant pas encore condamné, ce dernier avait le droit de postuler. Pour sa part, le pouvoir pensait que, n'ayant pas l'auréole de son leader, Ousmane Sonko, Diomaye Faye fera piètre figure. C'était méconnaître la détermination de la majorité des Sénégalais

à provoquer l'alternance au sommet de l'Etat. L'évènement s'est produit à l'issue du vote du dimanche 24 mars. Tous les candidats, même celui de la coalition au pouvoir, l'ancien Premier ministre Amadou Ba, et le Président sortant, Macky Sall, ont félicité le vainqueur, avant même que les résul-

le Président Macky Sall, qui a entretenu les velléités de demeurer au pouvoir ou d'y placer son dauphin. L'issue de l'élection présidentielle au Sénégal démontre que c'est le peuple qui fait l'histoire, pour peu que le processus électoral reste équitable.

Jean-Clotaire DIATOU



Les Sénégalais ont arraché l'alternance de haute lutte.

seur. Mais, le Sénégal est un pays résolument tourné vers la démocratie. Le Conseil constitutionnel n'a pas hésité à annuler le décret signé par le Président Macky Sall, pour le report au 15 décembre de l'élection présidentielle, estimant que cette décision était anti-constitutionnelle. Pour calmer la rue en colère, celui-ci était obligé d'annoncer la date de son départ du pouvoir, la fixant au 2 avril. L'autre stratégie a été de chercher la mise à l'écart de l'opposant mythique, Ous-

mane Sonko, en multipliant, depuis 2021, les procédures judiciaires contre lui, jusqu'à le faire arrêter et le faire condamner, pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle. Le rejet de sa candidature est acté en janvier 2024 par la Cour suprême, confirmant sa condamnation à six mois de prison avec sursis, pour diffamation. Quand la justice est au service des intérêts politiques, elle finit souvent par perdre la face. Devant cette difficulté, le

Pastef choisit, comme candidat, Bassirou Diomaye Faye, pour remplacer Ousmane Sonko. Mais, Diomaye Faye est aussi incarcéré, pour outrage à magistrat, parce qu'il avait critiqué avec des mots durs la décision de la Cour suprême ayant rejeté la candidature de son leader. Donc, l'incertitude demeurerait. La surprise était grande, quand le Conseil constitutionnel a validé la liste des candidatures à l'élection présidentielle. Le nom de Bassirou Diomaye Faye y figurait. Le

Global'jo  
EAU DE BOISSON

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

5<sup>ème</sup> session de la C.n.t.r (Commission nationale de transparence)

# Des audits seront réalisés dans la gestion de certaines structures publiques

**La C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) tient du 26 au 5 avril 2024 à l'Hôtel Lancaster à Brazzaville, sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire budgétaire avec au programme l'examen et l'adoption d'une quinzaine de projet. Les travaux de cette session ont été lancés, mardi 26 mars par Joseph Mana-Fouafoua, président de la C.n.t.r, en présence de quelques membres du gouvernement dont Mme Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ludovic Gatsé, ministre du budget, des comptes publiques et du portefeuille publiques, Luc Joseph Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'Etat, des responsables des Conseils consultatifs nationaux, du personnel de la C.n.t.r et bien d'autres invités.**

Prévue pour dix jours, la 5<sup>ème</sup> session ordinaire budgétaire de la C.n.t.r est consacrée, en dehors de l'examen et l'adoption de ses propres documents (rapports exercice 2023, programme d'activités et budget 2024, etc), à l'exploration de pistes de solution susceptibles de donner un coup d'accélérateur à la mise en place d'un plan d'action du Plan stratégique 2024-2029.

Dans son discours à l'ouverture des travaux, le président de la C.n.t.r, Joseph Mana-Fouafoua, a souligné que cette session se tient dans un double contexte particulier marqué, au plan national, par le basculement du budget de l'Etat vers le budget programme qui a l'avantage de promouvoir l'efficacité et l'efficience dans la gestion des finances publiques et par l'institution de l'année de la jeunesse par le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. A cet effet, Joseph Ma-



Photo de famille autour du président Mana-Fouafoua, après la cérémonie d'ouverture de la session de la C.n.t.r

na-Fouafoua a promis que «la C.n.t.r entend jouer sa partition, cette année, en identifiant et en organisant, avec le Conseil consultatif de la jeunesse, des activités concertées visant à la sensibilisation de cette couche juvénile sur les concepts de redevabilité, de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques».

Par ailleurs, avec la mise en œuvre cette année d'un plan d'actions du Plan stratégique 2024-2029, le président de la C.n.t.r a sollicité l'implication des partenaires au développement, afin de relever de la bonne gouvernance des finances publiques ainsi que la poursuite des missions d'enquête sur le Fonea (Fonds national pour l'employabilité et l'apprentis-

sage), la C.r.f (Caisse des retraités des fonctionnaires), la C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), etc. En 2023, la C.n.t.r avait réalisé des missions d'enquête de terrain auprès de quelques structures étatiques, dont les conclusions ont révélé que la loi portant code de transparence n'est pas bien connue et donc pas appliquée par les gestionnaires publics. «Des dysfonctionnements blâmables dans la gestion publique sont à corriger en urgence, en prenant des mesures radicales afin de supprimer cette gangrène», a-t-il déclaré.

«S'agissant de l'Agence congolaise d'information et du Centre national de transfusion sanguine, nous allons procéder à un audit approfondi de leurs comptes sur les trois dernières années de leur gestion, avec le concours de cabinets d'audit indépendants. S'ajouteront dans ce registre, les audits des comptes de la Redevance audiovisuelle (Rav), de Global access Congo pour lesquels la C.n.t.r a été interpellée», a-t-il fait savoir. Le moins qu'on puisse dire est que dans l'opinion, on attend impatientement les résultats de ces audits et les décisions qu'ils vont susciter, pour que les choses changent.

Roland KOULOUNGOU

## Editorial

### Les mêmes exigences, pour avancer

Vous voyez le Sénégal? La vraie histoire démocratique! Posons la question: qui est ridicule aujourd'hui, entre l'opposant Ousmane Sonko, hier humilié par le pouvoir triomphant du Président Macky Sall, redevenu simple citoyen, après le 2 avril? Lorsque nous crions: démocratie; démocratie! Cette forme d'organisation de l'autorité publique, semble-t-il la moins mauvaise que l'homme ait pu créer pour gouverner la société humaine, a des exigences éthiques qu'on ne saurait éternellement ignorer ou fouler au pied: l'équité; la justice; le respect de la dignité humaine; le respect de la vérité; le pouvoir du peuple, le sens de responsabilité, etc.

Le pouvoir du Président Macky Sall a fait subir à son opposant des humiliations inutiles pour lui barrer la route du pouvoir que lui-même a empruntée auparavant par les mêmes moyens démocratiques. Résultats des courses, l'humilié a été élevé et lui a été abaissé. Les magistrats qui ont marché sur le droit pour assouvir les attentes des décideurs politiques, les agents de la force publique qui ont agi au mépris des règles élémentaires de leur métier pour être bien vus des décideurs politiques peuvent méditer sur leurs comportements.

En démocratie, humilier l'adversaire politique, c'est avouer ses propres faiblesses. Le reste n'est qu'une question de temps. Car, la roue de l'histoire tourne toujours. Comme quoi, le recours à la force comme moyen de régler les contentieux ou différends politiques finit souvent par se retourner contre son auteur. Au Sénégal, le peuple a tranché. Un opposant, Basirou Diomaye Faye, proche d'Ousmane Sonko, a été élu Président de la République. L'alternance démocratique telle qu'elle peut se produire en démocratie est devenue réalité. Ce n'est ni la fin pour les uns ni l'éternité pour les autres. A leur tour, les nouveaux dirigeants sénégalais ne doivent pas céder à l'esprit de revanche. Ils doivent cultiver les mêmes valeurs démocratiques, pour que leur pays avance. Quant à nous, tirons de bons enseignements de l'expérience des autres, pour avancer aussi.

L'HORIZON AFRICAIN

H.c.r.e.c (Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants)

# Un atelier à Kinkala, pour accélérer la mise en œuvre du programme de réintégration

**Le H.c.r.e.c (Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants) a organisé, du 25 au 28 mars 2024, un atelier de validation du document du P.d.d.r (Programme de démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants). Cet atelier a regroupé les représentants des différents partenaires techniques et financiers, dont le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), dans la salle André Grénard Matsoua, à la Préfecture de Kinkala, chef-lieu du Département du Pool, avec la participation des représentants du pasteur Ntumi. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Albert Samba, directeur de cabinet au H.c.r.e.c, au nom de son chef, le ministre Euloge Landry Kolélas, dont l'absence a malheureusement réduit l'éclat de cette cérémonie, puisque les autorités locales, qui y étaient conviées, ne se sont pas présentées.**

La tenue de l'atelier de validation du P.d.d.r constitue une phase décisive dans la réalisation de l'insertion des ex-combattants, puisqu'il a permis d'amender et d'enrichir le document de base, pour la maîtrise des risques, la sécurité des personnes et des biens dans la mise en œuvre de ce programme, afin d'atteindre les résultats escomptés. La finalité de cette démarche est la réalisation totale et inclusive du P.d.d.r dans le Département du Pool, jusqu'en 2026.

Après les projets et programmes pré-D.d.r, le gouvernement et ses partenaires

techniques et financiers s'activent pour l'effectivité du démarrage du P.d.d.r. «La politique de prévention et de gestion de risques aboutira à la validation du plan de sécurité des politiques de gestion de risques dans le cadre de P.d.d.r, dans le Département du Pool, non seulement pour la pérennisation de la paix et la cohésion sociale dans ce département, mais surtout dans la perspective de la mise en œuvre réussie du programme démobilisation, désarmement et réinsertion dans le Pool», a indiqué Albert Samba. «Le but est de concourir à l'élaboration d'un

plan de sécurité inclusif et efficace, ainsi qu'à la validation du document de la politique de gestion des risques dudit programme», a-t-il précisé. Selon lui, «le présent atelier fait partie des conditions permises à la bonne réalisation du Programme D.d.r pour le Département du Pool. Ainsi, le plan de travail annuel 2024 répond, avec pertinence, à la tenue du présent atelier, au regard des activités idoines relevant du management des risques, dont la planification requiert une place prépondérante dans la mise en œuvre, aux fins d'atteindre les résultats escomptés, au



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

terme de la réalisation de ce chantier combien titanique sur lequel les communautés bénéficiaires placent tout leur espoir». Pour le bailleur principal, le P.n.u.d, représenté par Henri Diouf, coordonnateur-résident adjoint, «l'un des défis majeurs du P.d.d.r dans le Département du Pool est son financement, qui est loin d'être bouclé jusqu'à ce jour et es-

timé à plusieurs millions de dollars», a-t-il fait savoir. Il a demandé à «ses pairs, chefs d'agences du système des Nations unies et à d'autres partenaires du Congo, de prendre conscience de cet appel insistant du gouvernement à l'endroit de la communauté internationale, pour le financement du Programme D.d.r». Henri Diouf a également insisté sur l'intérêt d'une

prise de conscience sur la question de la sécurité et des risques. Car, le plan permettra «de disposer d'un outil propre à garantir une mise en œuvre du projet en toute sérénité et dans des conditions qui assurent l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés».

La réintégration des ex-combattants et des populations victimes de violences armées dans le Pool est devenue une question dilatoire, qui a du mal à passer au concret. La mobilisation des financements et leur mode de gestion posent problème. Les populations bénéficiaires sont fatiguées d'attendre des promesses qui ne se réalisent pas, année après année, depuis la signature, le 23 décembre 2017, de l'accord de paix dans le Pool et surtout la démarche amorcée depuis 2019. Tout donne à penser qu'il y a un manque de volonté politique dans la création de conditions idoines d'une paix durable dans le Pool. Espérons qu'avec la tenue de l'atelier de Kinkala, le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers feront de leur mieux pour accélérer ce processus.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Assemblée nationale

# Le député Aimé Hydevert Mouagni placé en détention à la C.i.d

**Député de la majorité présidentielle élu dans la première circonscription de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, et président du C.p.r (Club perspectives et réalité), Aimé Hydevert Mouagni, membre de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, a été interpellé à son domicile, le vendredi 22 mars 2024, aux alentours de 20h, par des éléments de la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) et placé en garde-à-vue. La nouvelle de son arrestation à Brazzaville n'a été jusque-là confirmée par aucune source officielle, mais les témoignages sont concordants pour l'affirmer.**

Il y a quelques jours, la rédaction de L'Horizon Africain affirmait que le député Aimé Hydevert Mouagni était dans le viseur de la C.i.d. La division des investigations de cette centrale de renseignements avait fini par le convoquer le 12 mars dernier, pour l'auditionner, après un premier rendez-vous manqué. Comme on le sait, il lui est reproché la diffusion, dans les réseaux sociaux, d'une conversation téléphonique dans laquelle il s'en prend, entre autres, dans un langage vulgaire, au ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, au commandant des forces de police, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, tout en faisant des révélations sur les conditions ayant permis le retour du Président Denis Sassou-Nguesso au pouvoir, en parlant des actes d'insécurité fomentés sous le man-



Aimé Hydevert Mouagni.

dat du Président Pascal Lisouba, pour dresser l'opinion nationale contre son régime. Il justifiait ses propos en disant qu'il ne faisait que dire la vérité. Sauf qu'en tant qu'élus du peuple et membre de la Commission défense et sécurité de l'assemblée nationale, ses propos prêtent à diffamation à l'égard des personnalités citées et peuvent être considérés comme une atteinte à

la sûreté de l'Etat, parlant de l'insécurité publique comme moyen de créer les conditions d'accession au pouvoir. D'où sa première audition par les limiers de la C.i.d, le 12 mars dernier. Mais, pour ce qui est de son arrestation, l'indignation est grande au sein de l'opinion nationale de voir qu'un élu du peuple, qui est pourtant protégé par l'immunité parlementaire, soit arrêté chez

lui, en pleine nuit et placé en détention comme un vulgaire malfaiteur. Surtout qu'aucune déclaration officielle n'a expliqué le motif de cette arrestation. L'on ne comprend pas que dans son cas, la loi ne soit pas respectée, alors qu'il appartient à une institution qui vote les lois.

Il se dit que le bureau de l'assemblée nationale aurait été tenu informé de la procédure visant l'élus de Moungali. Mais, est-ce suffisant pour opérer son arrestation en pleine nuit? Par ailleurs, comment pourra-t-il être présenté à la Commission d'instruction de la Haute cour de justice, si jamais son immunité parlementaire n'est pas levée? Comment la Haute cour de justice, qui a pour missions, entre autres, de juger les hauts dignitaires de l'Etat soupçonnés d'avoir commis des délits ou infractions pénales, va-t-elle considérer les conditions de son arrestation qui ne semblent pas conformes aux lois de la République? Comment l'assemblée nationale va-t-elle réagir à cette actualité? Autant de questions sur lesquelles on ne devrait pas tarder d'avoir des réponses. En attendant, le député Mouagni est privé de liberté. En attente de son procès?

Urbain NZABANI

Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier

## Démarrage du programme d'utilisation durable des terres, pour réduire la pauvreté

**Le comité de pilotage du P.u.d.t (Programme d'utilisation durable des terres), placé sous la tutelle du Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, a tenu sa première session, vendredi 22 mars 2024, dans la salle de conférence dudit ministère, à Brazzaville, sous le patronage de Zacharie Mokémo, directeur de cabinet du ministre de l'aménagement du territoire, en qualité de président dudit comité, en présence d'Antoine Goma, conseiller à l'aménagement du territoire, coordonnateur national du P.u.d.t. Cette première session a permis de préparer les bases de lancement du programme, en définissant les recommandations qu'il faut pour son bon fonctionnement.**

L'objectif de la première session du comité de pilotage du P.u.d.t a été de valider l'ensemble des orientations nécessaires à l'unité de coordination qui permettront la mise en œuvre efficace et efficiente du programme. Cette session a connu la participation des représentants de certains ministères tels que celui en charge de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'environnement.

On a, également, noté la présence des représentants de la Café (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale) et de l'A.f.d (Agence française de



Les membres du Copil à la première session.

développement), ainsi que les participants venus des organisations de la société civile. La réunion a permis de bien

comprendre le programme et d'adopter un plan de travail annuel accompagné de son budget.



Zacharie Mokémo.

Pour le coordonnateur national du P.u.d.t, Antoine Goma, «ce programme vise la diversification économique du Congo, pour ne pas trop dépendre du secteur pétrolier. C'est ainsi qu'il a été mis en place, dans le P.n.d 2022-2026, deux piliers essentiels que sont l'agriculture et la forêt. Dans ce programme, nous mettons un accent particulier sur ces deux secteurs. C'est un programme qui se divise en deux volets: il y a le P.u.d.t qui est plus connu et la déclinaison opération-

### PROPOS D'éTAPE

#### Croissance et progrès

Lorsque l'on dit que Prométhée est le fondateur de la civilisation, il y a lieu de ne pas perdre de vue qu'il a trouvé les éphémères nus, sans armes ni chaussures. Avec le vol du feu qu'il offre aux éphémères, Prométhée crée un nouveau paradigme existentiel dans la mesure où «ce qui semblait être une faiblesse de l'homme, à savoir son dénuement originel, est en fait ce qui lui a permis de devenir la seule espèce libre de se réinventer en permanence». Grâce à Prométhée, les éphémères ont appris à se réinventer; ils ont progressé; ils ont subi une «transformation progressive vers plus de connaissance et de bonheur».

On entend, ici et là, certains acteurs politiques se féliciter de l'augmentation du taux de croissance de leurs pays. Par exemple, on se félicite de 5% de taux de croissance pour une année donnée. C'est bien, mais c'est loin d'être un progrès; c'est loin de permettre aux éphémères de se réinventer.

La croissance économique, c'est l'augmentation des biens et services produits dans une économie par rapport à l'année antérieure. La variable retenue pour mesurer la croissance est le produit intérieur brut (Pib), l'évolution en pourcentage des quantités produites. On affirme que le Pib donne la mesure de la santé de l'économie. C'est bien cela. Mais, est-ce la mesure du progrès réalisé par et dans la société?

Prométhée, en offrant le feu aux éphémères, a créé la civilisation par la génération des emplois. Ce fut un progrès. Mais, certaines sociétés, qui se targuent de réaliser des taux de croissance élevés, peinent à offrir des emplois aux jeunes et aux populations vulnérables. Dans ces pays, aucun fait ne montre la corrélation entre la croissance et la réduction du chômage.

Ceux qui vantent les taux de croissance ne tiennent pas compte de l'état réel des populations, en matière de santé et de satisfaction des besoins élémentaires. C'est ainsi que l'on peut avoir un taux de croissance de plus de 5% et offrir de l'eau polluée et une mauvaise électricité aux populations. On peut réaliser un taux de croissance de plus de 5% et être incapable de gérer les dégradations causées par les eaux pluviales, être incapable d'offrir une école moderne, une santé et un sport de haut niveau aux éphémères. On peut ainsi avoir un taux de croissance élevé, mais sans effet sur le bien-être des populations. On peut avoir un bon taux de croissance et n'être pas capable de gérer les ordures, d'assurer la sécurité des hommes et des biens.

Le progrès, c'est un «idéal de rationalisation des rapports humains et des rapports de l'homme à la nature, selon l'idéal des Lumières». Lorsque l'on est au commandement des éphémères, l'on doit veiller à ce que la croissance corresponde à un réel changement de la qualité de la vie.

Prométhée

nelle qui est le programme conjoint d'investissement axé sur l'agriculture et la foresterie. Le but de ce programme est de réduire la pauvreté et diversifier l'économie nationale», a-t-il précisé.

D'une durée de cinq ans, jusqu'en 2028, le programme comporte un premier volet dont le financement tourne autour de 26 millions de dollars américains (près de 13,5 milliards de francs Cfa). Ce financement va couvrir les études concernant la réalisation du schéma national de l'aménagement du territoire, le plan national d'affectation des terres et deux schémas départementaux pilotes, le Pool et le Niari. Les activités

du programme visent à structurer l'approche nationale de l'aménagement du territoire, en accompagnant l'élaboration du plan national d'affectation des terres rurales, qui permettra d'appuyer la mise en œuvre de la diversification économique du pays.

Ouvrant les travaux, Zacharie Mokémo a souligné que «l'objectif de cette réunion inaugurale, une instance de gouvernance, consiste à poser les principes de travail et les bases destinées à baliser la mise en œuvre de notre mission d'orientation et l'accompagnement des acteurs».

Martin ALOUATA-MALEKA

Société civile

# Compte-rendu sur l'introduction de la biométrie dans le processus électoral

**Le coordonnateur national des réseaux et associations œuvrant sur la gouvernance démocratique et électorale (Coraged), Céphas Germain Ewangui, a présidé, mercredi 20 mars 2024, à la Maison de la société civile, à Brazzaville, une séance d'information et de restitution de la réunion sur l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, tenue le 12 mars 2024, à Brazzaville, par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, avec l'ensemble des parties prenantes.**

Pour Céphas Germain Ewangui, la société civile a un grand rôle à jouer dans l'amélioration et le renforcement de la gouvernance électorale. Il justifie cette thèse en s'inspirant de l'ancien président français, Georges Clemenceau, qui disait: «La guerre était une chose trop sérieuse pour être laissée entre les mains des militaires». Autrement, «l'organisation des élections démocratiques est une chose trop sérieuse pour être laissée entre les mains des seuls politiciens», a-t-il dit. Puisqu'«aussi bien, nous avons, nous, organisations de la société civile, une importante responsabilité, non seulement en termes de contribution dans la recherche des solutions aux défis auxquels notre pays est confronté, mais aussi, de manière particulière, dans la bonne marche ou non, de la démocratie. Pour le cas d'espèce, dans l'accompagnement des processus électoral», a-t-il poursuivi. La rencontre entre le ministre



La photo de famille.

Mboulou, les partis politiques de la majorité, de l'opposition, du centre, des organisations de la société civile dont l'objet sur l'organisation des élections, s'est inscrite, entre autres, autour de: la mise en œuvre effective de la biométrie dans le processus électoral et la refonte de la loi électorale. Au cours de cette entrevue, Raymond Zéphirin Mboulou a rappelé les différentes rencontres successives de dialogue national tenus, à comp-

ter de 2009, à Brazzaville, Ewo, Dolisie, Sibiti, Ouesso, Madingou et Owando, ainsi que les différentes recommandations issues de ceux-ci. Au nombre de ces recommandations, une seule, à ce jour, n'a pas encore connu d'exécution. Il s'agit de la biométrie. Pour les prochaines élections, il est question que la biométrie entre pleinement en exécution, en se basant sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat. Le ministre de

l'intérieur a, en outre, souligné la nécessité, après tant de modification, de réaliser la refonte complète de la loi électorale. Il a précisé que tout ceci se fera avec la pleine participation de toutes les parties prenantes au processus électoral.

Dans leurs interventions, les chefs des délégations des parties prenantes ont salué la démarche du ministre qui, depuis 2009, et au nom du gouvernement, organise les concertations nationales politiques, pour rechercher le consensus national, dans la tenue des élections. Pascal Tsaty Mabiala, chef de l'opposition politique, a présenté la difficulté qui est la sienne dans la constitution d'une délégation consensuelle de l'opposition, par rapport à la panoplie des composantes, sous-composantes et fractions.

Céphas Germain Ewangui a, pour sa part, fait constater que, malgré le principe de parité acté dans le pays, notamment dans la loi fondamentale, toutes les délégations à cette rencontre n'étaient exclusivement constituées de des hommes, à l'exception de la délégation de la société civile constituée de façon paritaire.

Joseph MWISSI NKIENI

Presse

## Le Sylac revient à la charge, en menaçant de débrayer!

Dans une déclaration publiée à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue le vendredi 22 mars 2024, au C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision), à Brazzaville, le Sylac (Syndicat libre des agents du secteur de la communication), que dirige Lucien Oko, a lancé un préavis de grève générale illimitée, à compter du lundi 8 avril 2024, à travers tout le territoire national, si dans un délai de deux semaines, à compter du 22 mars, l'essentiel de ses revendications ne sont pas prises en compte.



Lucien Oko, président du Sylac.

C'est pour la deuxième fois, cette année, que le Sylac lance un préavis de grève. Lors de son assemblée générale ordinaire, le 9 février 2024, il avait décidé de déclencher une grève générale illimitée, à compter du 24 février. Ses revendications portent sur l'amélioration des conditions des travailleurs au sein des médias publics et privés, la dotation des médias en moyens roulants, la publication du statut particulier des agents du secteur ainsi que la transparence dans le reversement de la Rav (Redevance audiovisuelle), le suivi du dossier lié à la Capa, la formation des journalistes et leurs assimilés, la publication d'un quota suffisant de recrutement des bénévoles du secteur de la communication afin de résoudre l'épineuse question du déficit criant de son personnel.

Après une rencontre des responsables de ce syndicat avec le ministre de la communication et des médias, Thierry Mougalla, et ensuite avec le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, un compromis avait été trouvé et le syndicat avait suspendu sa menace de grève. Mais, constatant que rien ne se fait, le syndicat est revenu de nouveau à la charge, en menaçant de déclencher un mouvement de grève générale. Que va-t-il se passer? Wait and see!

Commentaire

# Entre coupures d'électricité et pénuries d'eau, la vie devient un enfer à Brazzaville !

Depuis le début de l'année 2024, rien ne va plus à Brazzaville tout au moins, en ce qui concerne les services d'eau courante et d'électricité. La population de Brazzaville n'a plus d'accès permanent à l'eau courante et à l'électricité. Les pénuries d'eau s'enchaînent, alors que les privations d'électricité sont devenues monnaie courante. On aurait pensé qu'il s'agit de crises passagères et que dans quelques jours ou semaines, tout reviendrait à la normale. En réalité, le pays est tombé dans une véritable crise d'eau courante et d'électricité, due à la mauvaise gouvernance des deux secteurs d'activités socio-économiques. A cette allure, la ville capitale pourrait passer des jours sans eau courante et sans électricité, avec les conséquences que l'on peut imaginer pour les populations urbaines.



Service d'eau courante.

A Brazzaville, suivant les quartiers, l'eau ne coule plus que pendant quelques heures. Puis, les robinets restent à sec pendant plusieurs jours. Les citoyens s'approvisionnent alors auprès des personnes ayant des forages d'eau. Puis ça recoule pendant quelques

heures de nuit ou de jour dans un autre quartier. Ainsi va la vie dans la capitale du sixième producteur africain d'or noir. Le phénomène date depuis les années 80. L'Etat investit beaucoup dans des ouvrages de traitement, de production, de stockage et de conduite d'eau. Mais, la gou-

vernance ne suit pas. L'unique société publique ayant le monopole de la distribution d'eau a été transformée, en août 2018, en une société anonyme avec conseil d'administration. L'Etat y détient la majorité des actions. L'ouverture aux capitaux privés devait donner un second souffle à cette société. Mais,

on ne sait pas ce que les privés y ont apporté. Ce qui est clair, depuis cette réforme, La congolaise des eaux, qui a remplacé la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), n'est plus sous tutelle organique du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique. Emile Ouosso, qui dirige ce ministère, n'a pas d'autorité

sur cette société. Et donc, il ne devrait plus être appelé à répondre des pénuries d'eau courante dans le pays. Sa mission se limitant, désormais, à mettre en œuvre la politique nationale d'accès à l'eau courante, à travers la législation et la réglementation. Mais, l'opérationnel ne relève plus de sa tutelle organique. En principe, c'est le conseil d'administration de L.c.d.e qui est appelé à répondre des activités de cette société en matière de fourniture d'eau courante dans le pays. On ne voit que le directeur général, Parfait Chrisostome Makita, se débattre dans cet exercice, sans force de conviction, en dépit de son expertise. En plus de ce que, depuis sa création, L.c.d.e n'a jamais communiqué ses bilans ou son chiffre d'affaires annuels. Aujourd'hui, c'est le chaos, on bricole pour survivre.

Même scénario pour ce qui est de l'électricité avec E2c (Energie électrique du Congo), société anonyme dont le directeur général, Jean-Bruno Danga Adou, clame à qui veut l'entendre qu'il faut que l'Etat lui donne les moyens pour améliorer la desserte du pays en électricité, oubliant qu'il devrait s'adresser pour cela à son conseil d'administration. Malgré les réformes, E2c continue de fonctionner, comme on peut le constater, sur le modèle de la S.n.e (Société nationale d'électricité). C'est une société qui ne publie jamais son chiffre d'affaires ni son bilan annuels et qui continue d'accumuler les dettes qu'un jour l'Etat devra finir par payer. C'est ce qui serait arrivé avec la Snel (Société nationale d'électricité de la RD Congo), qui a coupé, depuis le 8 janvier dernier, l'exportation de l'électricité vers le Congo-Brazzaville, en raison des retours de chaleur sur son réseau et du non-paiement des factures. Les deux sociétés s'étaient entendues pour un montant d'un milliard de francs Cfa par mois, que E2c n'arrivait pas à payer. Une réunion entre les deux

(Suite en page 9)

Ministère des hydrocarbures

# Une table-ronde pour promouvoir le contenu local dans le secteur pétrolier et gazier

**Sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, a supervisé, du 21 au 22 mars 2024, à Brazzaville, la première édition de la table-ronde sur le contenu local dans le secteur pétrolier et gazier, sous le thème: «Mise en œuvre du contenu local dans le secteur pétrolier et gazier au Congo: enjeux, bilans et perspectives». En tout, 76 intervenants, 12 introducteurs et 15 modérateurs se sont exprimés, en vue de mettre en place des stratégies de développement efficace de la politique de contenu local dudit secteur en République du Congo.**

Pour le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le secteur des hydrocarbures, pilier de l'économie congolaise, doit, par son rôle et sa place, «être un modèle en matière de promotion du contenu local, en favorisant l'émergence d'un tissu industriel robuste, puisant ses racines dans les compétences locales, valorisant la simple valorisation de nos ressources. Pour ce faire, le gouvernement travaille à l'élaboration d'une loi cadre qui s'appliquera sur un contenu local multisectoriel, dont les hydrocarbures», a-t-il déclaré dans son allocution d'ouverture des travaux de la table-ronde, un événement qui a regroupé les experts du domaine des hydrocarbures venus de plusieurs pays africains (Algérie, Angola, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Cameroun, Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire, Sénégal, RD Congo, etc).

13 sessions ont eu lieu dans le cadre de cette table-ronde: présentation des politiques du contenu local au Congo; politiques et stratégies du contenu local du secteur pétrolier et gazier des pays africains; cadre légal et réglementaire du contenu local dans le secteur des hydrocarbures; contenu local dans le sous-secteur gazier: exemple du projet de G.n.l (Gaz naturel liquéfié) au Congo; participation des sociétés nationales et des sociétés privées nationales; contenu local dans le sous-secteur aval pétrolier; retour sur l'expérience de la mise en œuvre du contenu local dans les compagnies pétrolières au Congo; présentation de la politique d'achat des biens et services des sociétés pétrolières et gazières; accompagnement des sociétés congolaises de sous-traitance et de service; emploi et formation des Congolais dans le secteur pétrolier et gazier; projets sociaux et responsabilités sociétales des entreprises dans le secteur pétrolier et gazier, secteur de développement local; leçons à tirer de la mise



Le ministre Bruno Jean-Richard Itoua



Pendant la table-ronde.



La photo de famille

en œuvre du cadre réglementaire du contenu local dans le secteur pétrolier et gazier au Congo. Au regard de la pertinence et de la qualité des présentations, des échanges et des débats qui se sont déroulés dans la grande salle de conférence de l'Hôtel Radisson Blu, il s'est dégagé, entre autres, quelques difficultés pratiques dans la mise en œuvre de la

politique du contenu local dans le secteur pétrolier et gazier: l'accès au financement et l'incitation des sociétés du secteur des hydrocarbures à intégrer les acteurs économiques locaux dans toute la chaîne de valeur d'approvisionnements; le manque de cadre de partage d'expériences entre pays producteurs de pétrole africains sur la mise en œuvre des poli-

tiques du contenu local; le manque de cadres nationaux qualifiés dans le domaine gazier, obligeant l'opérateur à procéder à leur reconversion, réaffirmant ainsi son engagement à les former; l'accompagnement des sociétés locales dans la spécialisation aux métiers des hydrocarbures.

A l'issue des travaux, les participants ont recommandé: la mise en place d'un organe de suivi et d'évaluation du contenu local dans le secteur des hydrocarbures; l'alignement des sociétés pétrolières au cadre légal et réglementaire en vigueur en République du Congo; la publication des appels d'offre; l'uniformisation des critères de performances; la création d'un fonds de financement pour les sociétés locales et la création des instituts de formation aux métiers du pétrole.

A ce jour, le contenu local, l'un des secteurs importants du développement du tissu industriel du Congo, dans le cadre des perspectives, les pays producteurs du pétrole africains sont tenus d'échanger entre eux, les politiques, les stratégies et les expériences, pour mieux valoriser le contenu local.

Pour le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, la table-ronde relative au contenu local demeure un cadre idéal d'expression d'enjeux, de bilans

et de perspectives pour consolider les échanges, afin d'atteindre les objectifs escomptés. Ouverts par le Premier ministre, les travaux de la première édition du contenu local dans le domaine des hydrocarbures ont été clos par le ministre d'Etat Pierre Oba, ministre des mines et de la géologie.

Joseph MWISSI NKIENI

Banque mondiale

## Reprise progressive de l'économie congolaise, avec un P.i.b attendu à 3,5% en 2024

Le Groupe de la Banque mondiale, en partenariat avec le gouvernement, a effectué, du 19 au 20 mars 2024, aux Tours jumelles de Mpila, à Brazzaville, une revue de son portefeuille en République du Congo, afin d'évaluer les résultats obtenus, identifier les défis à la performance et proposer des solutions adéquates aux problèmes identifiés. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette revue se sont déroulées sous le patronage de Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence de Mme Louise Pierrette Mvono, représentante-résidente de la Banque mondiale. Au cours de cet exercice, un aperçu de l'économie du Congo a été fait par Vincent Tsoungui Belinga, économiste principal de la Banque mondiale.



Vincent De Paul Tsoungui Belinga.

Selon Vincent Tsoungui Belinga, «entre 2015 et 2023, la croissance annuelle du P.i.b réel du Congo a été de -1,9% en moyenne, tandis que son P.i.b par habitant s'est contracté de 32%, principalement en raison de la forte dépendance du Congo au pétrole. L'activité économique reprend, mais la croissance du P.i.b reste modeste, elle est estimée à +1,9% en 2023 (un taux pas assez fort, la croissance du P.i.b réel par habitant étant estimée à -0,5% en 2023). Le Congo a besoin d'une croissance économique plus forte et plus inclusive, pour diminuer le taux de pauvreté de la population qui a augmenté à 46,8% en 2023.

La reprise en 2023 a été tirée par le secteur non-pétrolier (+2,8%). En revanche, le secteur pétrolier a sous-performé (-0,5%) pour la quatrième année consécutive. La discipline budgétaire et les réformes telles que l'augmentation de 30% des prix des carburants à la pompe contribuent à maintenir l'excédent budgétaire (estimé à 3,6% du P.i.b en 2023).

L'ajustement des prix des carburants et l'augmentation de la demande intérieure ont provoqué une hausse temporaire de l'inflation, qui s'est établie à 4,3% en 2023. La dette publique reste élevée (96% du P.i.b en 2023) et bien que sa dette soit jugée «viable», le Congo est toujours considéré comme pays en «surendettement», en raison de la restructuration et de l'audit en cours des arriérés intérieurs, ainsi que de l'accumulation récurrente d'arriérés extérieurs temporaires».

«L'économie congolaise devrait poursuivre sa reprise progressive, avec un P.i.b qui devrait croître de 3,5% en 2024 et de 3,4% en moyenne en 2025 et 2026. La croissance sera principalement tirée par l'augmentation des investissements dans le secteur pétrolier, le développement du secteur gazier et par l'apurement continu des arriérés de l'Etat envers les entreprises nationales, l'augmentation progressive des dépenses sociales et des investissements publics et la mise en œuvre de réformes de la gouvernance et de l'environnement des affaires qui soutiendront la croissance de l'économie non-pétrolière. La reprise économique reste fragile. Les risques pouvant impacter négativement les perspectives comprennent la volatilité des prix du pétrole, l'instabilité des prix du pétrole et de la production pétrolière, une demande mondiale plus faible que prévue, un nouveau resserrement des conditions financières, des conditions météorologiques défavorables et des retards dans la mise en œuvre des réformes.»

Propos recueillis par Chrysostome FOUCK-ZONZEKA

Représentation de la Banque mondiale au Congo

# Revue annuelle de la performance du portefeuille des projets au Congo

**La représentation de la Banque mondiale a organisé, du 19 au 20 mars 2024, aux Tours jumelles de Mpila, à Brazzaville, la revue annuelle de la performance du portefeuille de ses projets au Congo. La cérémonie d'ouverture s'est tenue sous le patronage de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence de Mme Louise Pierrette Mvono, représentante-résidente de la Banque mondiale depuis le 1er juillet 2023, des ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques, des parlementaires, des partenaires au développement, des coordonnateurs des projets financés par la Banque mondiale, des représentants de la société civile, etc. Cette revue était suivie, du 21 au 22 mars, de deux journées de partage de connaissances sur le thème: «Optimisation de la performance du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo».**

Dans son mot de circonstance, la représentante de la Banque mondiale, Louise Pierrette Mvono a évoqué les trois évolutions qui caractérisent le portefeuille actif de la Banque mondiale au Congo qui est de 766,72 millions de dollars: premièrement, l'augmentation significative de la taille individuelle des projets, passant de 26,92 millions de dollars en 2016 à 63,89 millions de dollars en moyenne cette année.

Deuxièmement, ce portefeuille «est à la fois plus ambitieux et plus complexe, car il utilise des mécanismes de financement adaptés aux défis de développement de la République du Congo et reflète l'évolution de la collaboration entre la Banque et le pays. L'un des changements notables est le passage d'un portefeuille dominé par des projets d'investissement, financés en fonction des actions spécifiques à réaliser, à une approche axée sur les programmes pour les résultats. Cette approche offre un financement conditionné par l'atteinte de résultats concrets et mesurables, encourageant ainsi les pays à se focaliser sur des impacts tangibles et durables, tout en utilisant les règles et les procédures du pays».

«Troisième point enfin: nous sommes fiers des progrès significatifs réalisés dans plusieurs domaines clés. Parmi ceux-ci, la protection sociale s'est étendue pour couvrir un plus grand nombre de personnes vulnérables. Nous avons également soutenu le développement des compétences fondamentales et de l'employabilité, renforcé le secteur privé, stimulé l'agriculture et soutenu des réformes profondes dont les effets positifs commencent à se manifester. Ces succès constituent une base solide que nous souhaitons renforcer à travers de futures opérations financées par la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers. La collaboration continue avec ces partenaires vise à créer plus de synergie et à maximiser l'impact



Mme Louise Pierrette Mvono et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.



Les organisateurs et les participants après l'ouverture des travaux.

de nos actions. Nous leur sommes reconnaissants pour cette collaboration efficace», a-t-elle fait savoir.

Mme Louise Pierrette Mvono s'est félicitée de «l'intensification du partenariat entre le gouvernement du Congo et la Banque mondiale» qui «est le résultat d'un effort continu et d'une volonté affichée par les deux parties de tirer le meilleur de cette coopération pour le bien-être des populations». «Vos exigences pour un portefeuille plus souple et plus en adéquation avec les attentes du pays nous ont permis de clôturer cinq projets en temps opportun, sans extension, optimisant ainsi l'utilisation des ressources. De même, sans avoir la vocation d'une agence humanitaire, la Banque mondiale s'est adaptée aux situations de crises, lorsque les circonstances l'imposent. C'est ce qui justifie que les équipes du gouvernement et de la banque se sont mobilisées

pour apporter une solution rapide aux populations affectées par les dernières inondations qui ont affecté le pays. L'activation de la composante C.e.r.c du Projet Proclimat et le lancement de l'évaluation rapide post-inondation témoignent de ce que nos deux institutions peuvent faire, pour ajuster le portefeuille et apporter des solutions idoines à la population pour laquelle nous œuvrons», a-t-elle déclaré.

Pour sa part, ouvrant les travaux, en sa qualité de gouverneur de la Banque mondiale pour le Congo, la ministre Ebouka-Babackas a rappelé que «l'économie congolaise a connu un raffermissement de sa croissance en 2023 de l'ordre de 2,0% et devrait atteindre 4,9%, en 2024, grâce à la reprise dans le secteur pétrolier». «Le secteur hors-pétrole, quant à lui, a présenté, courant 2023, un P.i.b de l'ordre de 3,4% et devrait atteindre 5% en

2024, contribuant fortement à soutenir le dynamisme de croissance en rapport avec les efforts de transformation structurelle d'une économie placée sur les rails de la mise en œuvre du P.n.d 2022-2026 et du programme conclu avec le F.m.i sur la facilité élargie de crédit», a-t-elle fait savoir. Concernant le portefeuille de la Banque mondiale «qui se resserre», elle a indiqué celui-ci «exige une attention plus soutenue à sa bonne santé: la qualité devant l'emporter sur la quantité». Tout repose, pour cela, sur le travail des coordonnateurs des projets. «C'est certain que la qualité de notre portefeuille de projets reste intrinsèquement liée à la performance exigée des coordonnateurs recrutés à la tête des unités de gestion. Ils sont tenus par les termes de l'accord de financement, ils sont attendus au double plan de la gestion administrative et de la gestion fiduciaire du projet et sont implacablement jugés à travers le taux de décaissement et l'état des dépenses

inéligibles en fin de projet», a-t-elle rappelé.

Au nom du Premier ministre, chef du gouvernement, Monsieur Anatole Collinet Makosso, elle a remercié la banque, pour les deux premières tranches décaissées en faveur de la République du Congo, dans le cadre du Projet d'appui des politiques de développement pour la gestion budgétaire et la croissance inclusif, «autrement dit l'appui budgétaire», qui «accompagne les efforts du gouvernement vers la restauration des équilibres macro-économiques et budgétaires». Sous l'impulsion du Premier ministre, «le gouvernement travaille dorénavant, pour obtenir la troisième et dernière tranche cette année, avec le concours constant et acharné de nos collaborateurs, points focaux désignés du comité technique interministériel de suivi des appuis budgétaires, qui ne ménagent aucun effort, malgré les exi-

Revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale au Congo

## Douze projets pour un engagement total de 751,72 millions de dollars

Le Groupe de la Banque mondiale, en partenariat avec le gouvernement, a organisé, du 19 au 20 mars 2024, aux Tours jumelles de Mpila, à Brazzaville, une revue de son portefeuille en République du Congo. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette revue se sont déroulées sous le patronage de Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence de Mme Louise Pierrette Mvono, représentante-résidente de la Banque mondiale. Le portefeuille de la Banque mondiale au Congo compte actuellement douze projets dont trois sont problématiques, pour un engagement total de 751,72 millions de dollars.



Les ministres (premier plan) et les participants.

Selon une présentation faite par son expert, Said Ali Said, quatre projets ont été clôturés à la fin de l'année fiscale 2023, et quatre autres seront clôturés au cours de cette année. Actuellement, le portefeuille de la Banque mondiale compte 12 projets dont:

- 4 projets de développement humain (Projet de protection sociale et d'inclusion productrice des jeunes; Projet de riposte d'urgence au covid-19 en République du Congo (Pruc); Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies (Redisso IV); Projet de renforcement du système de santé (Kobikisa);
- 4 projets de développement durable (Programme de réduction des émissions Sangha-Likouala, Projet d'appui aux peuples autochtones et communautés locales pour la gestion durable des ressources et le Projet d'agroforesterie au Nord Congo (Panc) et le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat Congo);
- 2 Projets de croissance équitable, finance et institutions: (Projet d'accélération des réformes institutionnelles de la gouvernance pour des services durables (Agir) et Projet d'appui des politiques de développement pour la gestion budgétaire et la croissance inclusive);
- 2 Projets d'infrastructures (Projet d'accélération du développement numérique (Patn) Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (Pracac) .

Ce qui représente 7 projets nationaux, 3 fonds fiduciaires et 2 projets régionaux, pour un engagement total de 751,72 millions de dollars, répartis de la manière suivante: 439,853 millions de dollars (crédits); 250 millions de dollars (prêts) et 61.87 millions de dollars, fonds fiduciaires (dons).

Les décaissements cumulés sur l'ensemble du portefeuille sont de 25,67%. Le taux de décaissement annuel de l'année fiscale 2024 est de 16%. Il pourrait atteindre 20% en fin juin 2024 (si les activités des nouveaux projets se mettent en place). 5 projets avec soldes non-décaissés les plus élevés (Proclimat, Patn, Pruc-19, Lisungi urgence) influencent le taux de décaissements du portefeuille.

Il y a trois projets à problème: le Projet Kobikissa; le Pruc (Projet de riposte d'urgence au covid-19 en République du Congo) et le Projet de protection sociale et d'inclusion productrice des jeunes.

Ch. F. Z.

gences et la complexité de cet exercice, pour l'atteinte de cet objectif», a-t-elle précisé. Un documentaire sur les réalisations de la Banque mondiale au Congo a clos la cérémonie d'ouverture. Signalons que la cérémonie de clôture

de cette revue était présidée par Sosthène Likouka, directeur de cabinet du Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

# Nos autorités, politiques et religieuses, se sont toujours préoccupées de la jeunesse, mais il faut des actions

**De l'indépendance du Congo à nos jours, l'avenir de la jeunesse congolaise a toujours été au centre des préoccupations de nos autorités politiques et religieuses. L'avenir et l'éducation de la jeunesse n'ont jamais cessé de tarauder leurs esprits.**

Tenez! Le Président abbé Fulbert Youlou (1958-1963) créa, par la loi du 2 octobre 1959, un organisme de rééducation, de récupération et de formation, le Service civique, dans le but d'utiliser au profit de la Nation, la jeunesse urbaine sans emploi, de développer chez elle le sens civique et l'esprit de solidarité nationale. Il ouvrit, dans tous les chefs-lieux de districts, des C.e.g (Collèges d'enseignement général), pour faciliter l'accès de tous les jeunes à l'enseignement secondaire.

Car jusque-là, les seuls établissements où l'on pouvait suivre l'enseignement secondaire étaient le Collège Champagnat de Makoua, le collège Chaminade, l'Ecole générale Leclerc et le Lycée Savorgnan de Brazza, à Brazzaville, l'Ecole normale des institutrices de Mouyondzi, le Collège des instituteurs de Dolisie et, enfin, le Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Ensuite, le Président Youlou fit de la construction du Barrage hydroélectrique du Kouilou, son cheval de bataille, pour le développement économique du Congo. Il va sans dire qu'avec la construction dudit barrage, des industries annexes permettraient de transformer la physionomie de l'économie congolaise, en résorbant toute la masse des jeunes en quête d'un emploi permanent dans le Congo en général et dans nos villes en particulier.

De son côté, le Président Alphonse Massamba-Débat (1963-1968) ne cessait d'attirer l'attention des adultes et des parents sur le sort de la jeunesse, en affirmant: «J'en appelle à la conscience des adultes et des parents, qui ont littéralement démissionné de leurs obligations sociales et civiques envers leurs enfants, d'avoir à se ressaisir pendant qu'il n'est pas trop tard, pour les élever et les éduquer dans la bonne voie, en conjuguant leurs efforts avec ceux du parti et de l'école. Il ne faut pas laisser les jeunes à la débandade, il ne faut pas les abandonner à eux-mêmes. On n'a jamais vu, dans aucun pays du monde, des jeunes bâtir, eux seuls, leur avenir; ils ont droit au concours de leurs parents et des adultes et ceux-ci ont non seulement la faculté, mais l'obligation civique de les aider. Si nous les livrons à eux-mêmes, nous en récolterons les résultats. En effet, par suite de leur inexpérience ou de l'intrusion dans leurs rangs de quelques

polissons, de quelques égarés de mauvaise foi, ils seront inévitablement enclins à s'écarter des voies de la décence et de la dignité et à commettre des choses viles dont nous sommes souvent les premiers à les blâmer. Sachons qu'ils doivent, un jour, travailler et fonder un foyer. Donnons-leur une éducation en conséquence. Et cette éducation ne concerne pas seulement le parti et l'Etat, mais bien tout le peuple... C'est en les éduquant, en leur donnant de bons conseils qui aident tout homme à s'intégrer heureusement, sans trop d'ennuis dans la société, que vous obtiendrez quelques résultats. Il faut le faire avec patience, fermeté et esprit de sacrifice. Avec l'éducation, pensez à leurs conditions matérielles et agissez en faveur de toutes solutions qui peuvent les améliorer en participant, vous-mêmes, personnellement, à cette amélioration...».

De son côté, le Président Marien Ngouabi (1969-1977), parlant des problèmes des jeunes, affirmait: «...Pour transformer notre société, nous avons, tous, beaucoup à apprendre et à assimiler; nous avons, en particulier, à apprendre comment lier la théorie à la pratique sur le front économique et social, sur le front culturel comme sur le front politique. Il faut des bras, des cerveaux, pour engager la lutte économique et technologique, avec l'espoir que cette lutte aboutira à la victoire; il faut des cerveaux et de la conviction, pour conduire, avec succès, la lutte idéologique et axer notre lutte sur la lutte des classes qui est le fondement essentiel, en fin de compte, de la lutte anti-impérialiste, anticolonialiste et anti-néo-colonialiste.

Les bras et les cerveaux, la conviction et la détermination, notre peuple voudrait les rencontrer dans sa jeunesse aujourd'hui comme hier. La société de demain sera la vôtre, vous devez en être les bâtisseurs conscients, combattants infatigables et totalement dominés par l'esprit d'abnégation et de sacrifice, pour l'intérêt de nos masses laborieuses.

...Il est très important de ne pas perdre de vue les dépenses devant assurer la protection de la jeunesse, les dépenses devant assurer l'orientation et la formation professionnelle de la jeunesse. Et enfin, les dépenses devant assurer l'emploi à notre jeunesse, devant permettre la création des emplois...».



Par Dieudonné Antoine-Ganga

Enfin, le Président Denis Sassou-Nguesso, préoccupé par la situation de la jeunesse, a décrété 2024 comme «l'année de la jeunesse». Il avait, auparavant, déclaré, en avril 2016, que «la jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons. Elle ne demande qu'à être écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche de solutions aux problèmes de la Nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple, que les questions de l'emploi, de la formation et l'emploi soient traitées avec elle. C'est ce que nous ferons. Je m'y engage. Le Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'Etat, est, à ce propos, arrivé à point nommé.

...Il nous revient de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en engageant une véritable politique de promotion de l'entreprise privée. C'est ainsi que le développement de l'agrobusiness pourra devenir une priorité pour le monde rural au travers des politiques d'accompagnement et d'encadrement adéquates».

Quant aux autorités religieuses, en l'occurrence le Vénéré Emile Cardinal Biayenda et Mgr Barthélémy Batantu, ils ne sont pas restés eux aussi insensibles aux problèmes de notre jeunesse. Tout d'abord, le Vénéré Cardinal Emile Biayenda dont le souci majeur consistait à «enfant un homme conscient, libre, responsable, social, capable d'aimer», ne cessait d'affirmer: «Voilà l'œuvre d'éducation que nous avons tous à réaliser ensemble: famille, Etat, Eglise dans le respect mutuel de nos droits et de nos devoirs, dans la seule volonté de former les hommes.

L'une des causes les plus importantes de ces difficultés rencontrées pour éduquer les enfants était la disparition du mbongui. Autrefois, un enfant naissait dans une famille vaste, large, étendue: le clan.

C'est dans cette ambiance familiale que l'enfant se développait. Toute son éducation consistait à lui apprendre, d'une part, la sagesse et les coutumes transmises par les ancêtres et véhiculées par les anciens, d'autre part, à connaître tous ces liens qui le rattachaient à sa famille et à son clan. C'est au mbongui que l'enfant recevait conseils et avis. Le mbongui, c'était l'âme du village et c'est au mbongui que l'enfant recevait la plus grande part de son éducation. Le mbongui est mort, mais par quoi a-t-il été remplacé?».

Ensuite, Mgr Barthélémy Batantu, dans le but de lutter contre l'oisiveté des jeunes, car l'oisiveté est la mère des vices, d'éduquer les jeunes titulaires du C.e.p.e, qui, pour n'avoir pas été admis au concours d'entrée en 6ème, couraient le risque de devenir des désœuvrés voire des bandits, créa, en 1963, les collèges populaires dont l'enseignement a permis à beaucoup de jeunes d'avoir une bonne éducation et du travail. Par ailleurs, il ne cessait de clamer haut et fort: «Si nous nous entraînons à suivre la pente morale actuelle, notre société congolaise risquera de se désintégrer progressivement, parce qu'elle n'arrivera plus à la longue à respecter l'intimité des individus qui la composent. Il faut cultiver en soi et autour de soi, les vertus humaines de la dignité, de l'honnêteté, du respect, de la franchise, de la tolérance, de la maîtrise de soi, de la persévérance et de l'amour et les vertus spirituelles de la piété, de la foi, de l'espérance et de la charité. Car aimer, c'est d'abord se donner et penser à l'autre, au lieu de se fermer sur soi».

Mais où en sommes-nous aujourd'hui? Comme s'interrogeait déjà, en son temps, le Président abbé Fulbert Youlou. Qu'est devenue l'opération «Ecole agréable» lancée par le Président Marien Ngouabi et qui devait consister à:

- «protéger les complexes scolaires par des murs qui les perséveraient du vandalisme dévastateur;
- renforcer les portes et les fenêtres des établissements scolaires;
- procurer des tables-bancs en quantité suffisante à nos élèves;
- badigeonner les bâtiments scolaires;
- construire enfin quelques salles de classes?».

Pour conclure, ayons donc conscience, nous tous, que les problèmes de notre jeunesse, qui continuent à se poser avec acuité, ne trouveront leur solution définitive qu'avec l'éducation et la formation de nos jeunes par l'Etat et par les parents, avec

## Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

### Tenu d'un atelier sur l'amélioration du service public de l'électricité au Congo

Du 25 au 26 mars 2024, la salle de conférence de la B.s.c.a (Banque sino-congolaise pour l'Afrique), à Brazzaville, a abrité les travaux d'un atelier sur l'amélioration du service public de l'électricité au Congo, à l'initiative du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été patronnées par Frédéric Maniézié, directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, représentant le ministre Emile Ouosso. A l'issue de cette réunion de deux jours, une quinzaine de propositions ont été adoptées, afin d'améliorer l'offre d'électricité au Congo et en finir avec les coupures qui font tant de mal aux usagers.



Les participants pendant les travaux.

Les participants à l'atelier sur l'amélioration du service public de l'électricité au Congo sont venus du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, du secrétariat permanent du P.e.a.c (Pool énergétique de l'Afrique centrale), de la société nationale E2c (Energie électrique du Congo) ainsi que des sociétés concessionnaires des centrales de production d'électricité. Il s'est agi pour eux d'échanger sur les maux qui minent le service public de l'électricité en République du Congo et en proposer des solutions.

En effet, ces derniers temps, l'accès à l'électricité pose problème, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire. D'où la convocation de cette réunion technique par le ministre Emile Ouosso, afin de remédier à cette situation qui ne fait que perdurer. Au terme de cet atelier, plusieurs recommandations ont été adoptées par les participants, dans le compte-rendu des travaux lu par Emile Tsakala, conseiller à l'énergie. Il s'agit entre autres de:

- la tenue régulière des réunions technico-commerciales entre les sociétés E2c, Sau et S.n.e.l S.a (RD Congo);
- la finalisation des travaux de réhabilitation du groupe G2 de la Centrale hydroélectrique d'Imboulou;
- le développement d'une nouvelle capacité de production hydroélectrique de grande puissance;
- l'augmentation de la capacité de ligne Brazzaville-Pointe-Noire par l'installation des compensateurs séries;
- la modernisation et le renforcement des réseaux de distribution d'électricité de Brazzaville;
- la construction d'une nouvelle ligne T.h.t (Très haute tension) Brazzaville-Pointe-Noire;
- la révision des transformateurs de puissance et l'optimisation de la chaîne de commande sur l'ensemble des nœuds du réseau de transports.

La cérémonie de clôture de cette rencontre a été marquée par la signature du compte-rendu des travaux et l'échange de parapheurs entre le représentant du ministre et leurs différents partenaires. Tout en remettant ces parapheurs à chaque partenaire, Frédéric Maniézié a signifié solennellement que ce geste est synonyme d'un engagement quant à la concrétisation de tout ce qui a été décidé, durant l'atelier.

Dans son mot de clôture, le directeur de cabinet s'est dit heureux de la bonne tenue des travaux de l'atelier sur l'amélioration du service public de l'électricité au Congo et de la moisson obtenue, «qui rendra possible la traduction, dans les faits, des recommandations» adoptées. Il a exhorté les participants à tenir leurs engagements, pour que «les graines plantées ce jour connaissent une bonne germination».

Hervé EKIRONO

le développement de notre économie et, ipso facto, avec la résolution du problème du manque de débouchés. Sinon, toutes les déclarations des uns et des autres resteront de simples slogans creux

et des vœux pieux. «Lions la parole à l'acte et la théorie à l'acte». En avons-nous réellement la volonté? That is the question.

Dieudonné ANTOINE-GANGA.



# Dénoncer le scandale des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre en R.D Congo

**A l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Académie de géopolitique de Paris, en France, a organisé, le 8 mars 2024, à Paris, un colloque sur «la femme et sa place dans la gouvernance à l'échelle mondiale». Ce forum a connu la participation de plusieurs personnalités dont la présidente de l'Association Mibéko et du Forum international Mibéko, Mme Quionie Rébecca Omoali Bowao, magistrate, chercheuse experte en droits de l'homme et genre. Elle a présenté une communication sur le thème: «Autonomie des femmes en Afrique: un parcours laborieux. Exigence de répression des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre en R.D Congo».**

Aborder la problématique de la quête d'autonomie des femmes en Afrique implique non seulement la question de l'accès aux droits fondamentaux de l'homme, mais aussi et surtout celle de l'accès à la justice des victimes de la plus haute ignominie humaine, à savoir l'utilisation de l'organe sexuel de la femme à des fins de stratégie de guerre, en violation flagrante du droit de la guerre. C'est ce qui se passe actuellement en Ukraine, au Proche-Orient, au Soudan, en Syrie, en RD Congo, etc, souvent sous silence. Une omerta qui tue à petit feu des milliers de victimes dont la majorité est constituée de femmes et de filles; une omerta qui révolte la conscience humaine.

Pour Quionie Rébecca Omoali Bowao, «la corrélation entre le statut inférieur des femmes et les violences sexuelles commises en temps de conflits armés est établie par des faits historiques, soutenue par la théorie du continuum de la violence de genre qui fait prévaloir l'idée selon laquelle les violences sexuelles commises en période de conflits armés prennent racine dans une société discriminatoire en temps de paix».

Le cas de la RD Congo qui défraie la chronique est alarmant, dramatique et inacceptable, au regard de l'ampleur de l'entreprise criminelle et du nombre effarant de victimes; au regard de l'extrême violence du mode opératoire utilisé par tous les belligérants; au regard de l'ampleur et de la gravité des préjudices, naturellement irréparables pour certains, tellement le traumatisme est violent; et au regard de la longévité des conflits armés, environ trente ans.

Ces conflits armés se poursuivent dans l'Est de la RD Congo, une longévité favorisée aussi bien par l'impunité que par l'absence de réponse politique efficace de stabilisation. Les politiques et les chercheurs sont à la quête des réponses pénales et de réparation adaptées et efficaces, avec des implications géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques importantes. Le cas de la RD Congo est en réalité, un cas d'école.

## Une intervention structurée en deux axes

L'intervention de Quionie Rébecca Omoali Bowao est



Mme Quionie Rébecca Omoali Bowao.

structurée en deux axes fondamentaux: la problématique de la quête de citoyenneté des femmes en Afrique et l'exigence de la réponse pénale et de réparation aux crimes internationaux commis en RD Congo.

La quête de citoyenneté des femmes en Afrique, un bilan mitigé ou préoccupant: le contexte historique révèle que les femmes du monde, meurtries dans leur chair par la violence, les discriminations et l'injustice dont la gent féminine est victime en raison du sexe biologique que l'on ne peut choisir, se sont lancées par divers moyens dans la conquête de leur identité, d'une citoyenneté qui leur est refusée. On ne pouvait concevoir qu'une femme jouisse de la liberté de choisir son époux, qu'une fois mariée, qu'elle voyage, fasse des études ou exerce une profession sans l'autorisation de son mari; qu'elle décide du moment d'avoir les enfants; qu'elle puisse voter ou être élue; qu'elle occupe des postes de responsabilités administratives encore moins politiques. La politique est le domaine réservé aux mâles. C'est en 1910, sous le leadership de Clara Zetkin, fondatrice du mouvement féminin allemand, que la deuxième conférence internationale de la femme tenue à Copenhague a adopté la motion à l'origine de l'institution du 8 mars, la Journée internationale de la femme.

La célébration de cette journée consacrée à la femme, loin d'être une simple tradition ou un rituel, est une véritable interpellation de la conscience collective et individuelle à la quête infinie de la dignité humaine et de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans le monde. C'est, en effet, une opportuni-

té de plus pour la communauté internationale, les pouvoirs publics au niveau national, les chercheurs et la société civile de dresser le bilan de la protection des femmes et des filles victimes de violences et de discriminations sous toutes les formes.

Le bilan de l'autonomie des femmes n'est pas linéaire. Les rapports sont concordants. On observe une amélioration générale de la situation des femmes dans le monde. Si le bilan en Occident est plus favorable, la situation en Afrique demeure préoccupante, nonobstant les efforts fournis par certains pays dont le Rwanda qui détient le record mondial de représentativité des femmes au parlement. Et pourtant, les référentiels de corrections des inégalités sont les mêmes.

En clair, toutes les femmes (noires, arabes, blanches, asiatiques, etc) subissent les mêmes injustices fondées sur les rapports sociaux de domination des hommes sur les femmes, selon les manifestations différentes et à des degrés différents. Fort heureusement, les référentiels de correction, les réponses à ces injustices sont formellement universelles. Ils découlent de l'adoption, en 1979, par les Nations unies, de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

Les atouts de la quête de citoyenneté: les référentiels universels découlant de la Cedef (Convention pour l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes) adoptée en 1979, obligent les Etats à adopter les mesures de discrimination positive à l'égard des femmes, notamment l'adoption des lois protectrices des femmes contre la violence et les discriminations dans les

sphères privées et publique. Pour favoriser l'accès aux postes de prise de décisions politiques, administratives et dans le secteur privé, la Cedef encourage l'adoption des quotas ou de la parité.

Au niveau régional, l'Agenda 2063 et la stratégie décennale pour l'égalité homme-femme de l'Union africaine (2018-2028) participent aussi de la volonté des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'U.a de traduire dans les faits les engagements en faveur de l'égalité homme-femme et l'autonomisation économique des femmes. Il est précisé clairement que l'objectif de l'Agenda 2063, dans son aspiration 6, est de construire «une Afrique où le développement est piloté par ses populations, qui tire pleinement parti de leur potentiel, en particulier celui de ses femmes et de ses jeunes», afin de réaliser l'objectif 5 de l'O.d.d: «Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles».

## Les défis des femmes africaines: faiblesse de la volonté politique

Le principe d'égalité entre hommes et femmes en Afrique interroge l'affirmation de la volonté politique piégée par la résurgence du refoulé patriarcal de domination des hommes sur les femmes. Deux indicateurs traduisent cette hypothèse: la persistance du cadre juridique et des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et l'ineffectivité de la législation relative à la présence des femmes dans les postes de décision, notamment les quotas ou la parité.

Une harmonisation à demi-teinte: la résurgence du refoulé patriarcal facteur du maintien des femmes dans la sphère privée. On observe une cohabitation infructueuse entre le cadre juridique à tendance progressiste qui affirme l'égalité homme et femme et le cadre juridique à tendance conservatrice qui se manifeste par la persistance des dispositions discriminatoires à l'égard des femmes dans le droit positif.

Toutes les Constitutions des pays africains affirment le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Certains pays comme le Rwanda, la RD Congo, la République Centrafricaine, la République du Congo, le Bénin, le Sénégal, la Côte-D'Ivoire, etc, ont adopté des lois protectrices des femmes dans la sphère privée et dans la sphère publique. Pour garantir la représentativité des femmes en politique, dans l'administration publique et dans les entreprises, certains

(Suite en page 10)

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

En déambulant dans Brazzaville, nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ont constaté que les mœurs y connaissent un profond relâchement. Comme leur cousin, Taata Ndwenga, ils relèvent que ce relâchement est tel qu'aujourd'hui, l'oisiveté qui est, dans une certaine mesure, entretenue du fait de l'abandon ou d'un manque d'encadrement sérieux de la jeunesse congolaise par les instances familiales et étatiques, devient la règle et une des causes de perte de celle-ci. L'alcool, le sexe, la sape deviennent des centres d'intérêt d'une jeunesse qui est en perte de vitesse. D'une jeunesse congolaise qui, malgré elle, est aux abois par manque de repères et surtout d'orientation sociale, morale et spirituelle.

Perturbés et intrigués par le modus vivendi de ces jeunes, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu se sont rapprochés de quelques jeunes qui, dès 10h du matin, étaient assis dans un nganda où ils s'adonnaient à l'alcool ou plutôt à des beuveries. Non seulement ils transpiraient comme des porcs, mais encore ils empestaient avec leur haleine avinée et fétide. Ne pouvant se retenir, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu leur reprochèrent leur penchant à l'alcool de si bon matin. Ces jeunes leur ont répondu de s'occuper de leurs oignons en disant: «Jésus a changé l'eau en vin, non pour se laver la figure avec, mais pour boire. D'ailleurs, dans le Deutéronome, n'y est-il pas écrit: «Là, tu achèteras avec l'argent tout ce que tu désireras, des bœufs, des brebis, du vin et des liqueurs fortes, tout ce qui te fera plaisir, tu mangeras devant l'Eternel Dieu et tu le réjouiras, toi et ta famille». D'autre part, n'est-il pas dit que le vin réjouit le cœur? Nous, tu ne nous convertiras jamais. Un point, un trait! Luzingu lua muntu, koopo! Vive Bacchus.

De ces réponses, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu sont restés abasourdis. Ils étaient tout d'un coup impuissants devant ces jeunes bacchantes indécrottables qui sombraient dans l'alcool. Ces jeunes justifiaient leur comportement de beuverie matinale par des versets bibliques. Ces jeunes, qui ont un fort penchant à l'alcool, semblent rappeler les proverbes bibliques qui disent: «Donnez des liqueurs fortes à celui qui périt, et du vin à celui qui a l'amertume dans l'âme; qu'il boive et oublie la pauvreté et qu'il ne se souvienne plus de ses peines». Ah! Si jeunesse savait, si jeunesse pouvait! Que l'Etat fasse quelque chose, en cette année 2024, année de la jeunesse, pour que cette jeunesse congolaise soit sauvée et qu'elle soit utile à son pays, à sa société. C'est un grand défi. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

(Suite de la page 5)

parties est prévue pour le 28 mars, pour voir cette situation. D'après certaines estimations, E2c aurait des recettes de 5 à 6 milliards de francs Cfa par mois, pour un nombre d'abonnés oscillant autour de 450 mille. En 2018, on avait réussi à maîtriser le fonctionnement du réseau, en faisant tomber les black-out (pannes) à un nombre insignifiant. Mais, depuis l'arrivée de l'actuel directeur général, en 2019, les black-out sont repartis à la hausse, traduisant ainsi les négligences dans le suivi et la maîtrise du réseau. C'est autant dire qu'avec une telle gouvernance, l'émergence du Congo promise depuis les années 2000, à l'horizon 2025, n'est qu'une chimère. En un quart de siècle, malgré la stabilité des institutions nationales, les difficultés socio-économiques ne font que s'aggraver, à l'exemple des services d'eau courante et d'électricité, malgré d'im-

menses ressources naturelles en eau et en énergie dont regorge le pays. Si le gouvernement ne s'implique pas pour préparer les conditions de mise en œuvre des grands projets de construction d'unités de production électrique (barrages hydro-électriques), de réhabilitation des réseaux de transport d'électricité, de distribution d'eau, d'acquisition d'intrants pour le traitement de l'eau, on connaîtra des jours difficiles dans ces deux secteurs pendant longtemps. En principe, les secteurs de l'eau et de l'électricité ont été libéralisés. Les sociétés E2c et L.c.d.e où l'Etat est majoritaire sont appelées, d'ici là, à cesser les fonctions de production, de transport, de distribution et de commercialisation, pour se consacrer à la vocation pour laquelle elles ont été créées, à savoir veiller au patrimoine de l'Etat dans ces deux secteurs.

Jean-Clotaire DIATOU

# Alkebulan, mère de l'humanité ou l'Afrique, le berceau de l'humanité

**Selon la théorie de l'évolution, les premiers hominidés, ancêtres des êtres humains modernes, sont apparus en Afrique il y a des millions d'années. L'homo sapiens, espèce à laquelle nous appartenons, a émergé dans le même continent il y a 200.000 ans, faisant ainsi de l'Afrique le berceau de l'humanité. Au fil des siècles, les découvertes archéologiques, fossiles et preuves génétiques, ont permis d'affirmer que nos ancêtres directs vivaient en Afrique avant de se répandre sur d'autres continents.**

**A**u vu de ces faits, souvent contestés, il est important de s'intéresser de plus près à l'origine même de l'Afrique, le continent de «l'homme qui sait».

**Il était une fois, l'Afrique...**

Le terme «Afrique» a des origines anciennes, dont l'étymologie est liée à l'histoire de la région. Bien que l'origine du mot ne soit pas complètement certaine, il est généralement accepté qu'il dérive du mot latin «afer» qui était utilisé pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord. En effet, le mot «Africa» aurait des racines berbères ou puniques, des langues parlées dans la région à l'époque. Les romains ont adopté cette appellation pour désigner la province romaine d'Afrique qui englobait non seulement la Tunisie, mais aussi des parties de l'Algérie et de la Libye actuelles. Cependant, le nom «Afrique», tel que nous le connaissons aujourd'hui, s'est développé au fil du temps.

Le terme «Afrique» a une origine ancienne et complexe. Certains chercheurs pensent que le nom «Afrique» pourrait être dérivé du mot berbère «Afer» ou «Ifri» qui signifie «caverne» ou «grotte». Les grottes étaient nombreuses dans cette zone et pourraient avoir donné son nom à la région. En réalité, la région a une histoire riche et complexe, avec de nombreuses influences culturelles au fil des siècles. Ce qui rend l'origine du nom «Afrique» sujette à des interprétations diverses.

**L'origine d'Alkebulan**

L'origine du mot «Alkebulan» est attribuée à des sources culturelles africaines, et certains estiment qu'il aurait des liens avec des langues et des traditions spécifiques. Dans son ouvrage «Kemet: A History of Africa», Cheikh Anta Diop affirme que Alkebulan est le plus ancien et le seul mot d'origine autochtone qui était utilisé par les Maures, les Nubiens, les Numides, les Khart-Haddans (Carthagéniens) et les Ethiopiens.

Dans ce même ouvrage précité, le prof Anta Diop démontre, par la même occasion, la corrélation qui a existé entre les Etats d'Afrique de l'Ouest tels que le Nigéria, le Togo, le Bénin, le Ghana, le Sénégal, la Gambie, la



Par Lydie-Patricia Ondziet

Guinée, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Soudan, entre autres et l'ancien Kemet qui est aujourd'hui l'actuel Egypte. Cette thèse a, également, été soutenue par le prêtre et historien nigérian, Samuel Johnson, pour qui les Etats d'Afrique de l'Ouest sont originaires du Kemet. Ce dernier a étudié l'origine des Yorubas dans son manuscrit qui s'intitule: «L'histoire des Yorubas des premiers temps au début du protectorat britannique».

Ainsi, l'origine du terme «Afrique» diffère selon les régions et interprètes. Cependant, dans une étude menée par Cheikh Anta Diop, l'Afrique n'est pas le nom initial du continent, mais plutôt, «Alkebulan, Alkebu-Lan». Ce qui signifie: «Mère de l'humanité», «le jardin d'Eden».

**Un Jardin d'Eden...**

Considéré comme un havre de paix dans les religions monothéistes, le Jardin d'Eden serait un lieu abondamment riche où toutes les espèces vivraient en parfaite harmonie.

Si nous faisons un parallèle avec le monde actuel, Alkebulan, soit l'Afrique (telle qu'elle existe de nos jours), semble correspondre à ce lieu, au regard de toutes les richesses dont elle dispose. En effet, le continent africain a toujours regorgé de trésors. Il détient, à lui seul, plus de la moitié des rares minerais au monde et une abondante richesse en ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

**Entre richesse et conflits**

Si les Africains sont conscients que leur sous-sol regorge de richesses, les Occidentaux, quant à eux, n'en diront pas le contraire. Certes, l'Afrique est l'un des

continents les plus riches de la planète, mais que représente cette richesse pour cette population qui vit sous le seuil de l'extrême pauvreté, avec 1,90 dollar par jour? En plus de la misère, le continent est également le théâtre de nombreux conflits et guerres. De surcroît, avec tous les changements qui s'opèrent à une vitesse inimaginable, l'Afrique est redevenue une zone de convoitise qui attire toutes les grandes puissances.

Incontestablement, le continent est confronté à de nombreuses sources de conflits qui contribuent à l'instabilité régionale et nationale. En effet, entre autres, la province de Kivu (République Démocratique du Congo) est en guerre depuis près de deux décennies. Riche en ressources naturelles précieuses telles que l'or, le gaz, le coltan et le pétrole, la lutte pour le contrôle et l'exploitation de ses ressources a été un facteur clé du conflit, avec divers groupes armés cherchant à en tirer profit notamment, l'implication de pays voisins comme le Rwanda et

(Suite de la page 9)

pays ont formalisé la parité (RD Congo et Congo) et le quota (le Rwanda).

En 2012, le législateur ivoirien a adopté la loi sur l'égalité dans le mariage qui substitue à l'autorité absolue du mari en tant que chef de famille, la cogestion de la famille par les deux époux.

En 2015, la RD Congo a lancé un vaste mouvement législatif d'adoption des lois d'harmonisation du statut des femmes avec la Cedef tendant à éliminer les discriminations sexistes à l'égard des femmes dans les domaines socio-économique et politique entre autres, la loi de 2016 modifiant et complétant le Code de la famille de 1987; la loi de 2016 modifiant et complétant le Code du travail 2002.

En 2022, le Congo-Brazzaville s'est dotée de la Loi Mouébara, une loi spécifique contre toutes formes de violences sexuelles à l'égard des femmes, y compris les pratiques dégradantes tirées des coutumes qui portent atteinte à la dignité des femmes et des filles. Il en est de même de la République Centrafricaine qui, d'ailleurs, avait

l'Ouganda.

Ces deux pays ont soutenu des groupes rebelles dans le but de protéger leurs propres intérêts politiques et économiques. Il est important de préciser que la province renferme, à elle seule, près de 80% des réserves de coltan, un minerai utilisé dans la fabrication des téléphones portables, ordinateurs et autres objets électroniques.

Bien que le conflit ait débuté en 1996, la Province du Kivu a été mise sous les feux de la rampe au cours de la 34ème Coupe d'Afrique des Nations (Can) en Côte d'Ivoire. L'équipe nationale de la RD Congo, «Les Léopards» a choisi le passage de l'hymne national, pour dénoncer deux faits majeurs, à savoir: les crimes perpétrés dans le Nord-Kivu et le mutisme de la communauté internationale. En quelques secondes, ils ont surfé sur le domaine politique qui a pour toile de fond, des enjeux géostratégiques, géoéconomiques et géopolitiques en reprenant ce geste symbolique qui a été largement médiatisé. (A suivre).

**Lydie-Patricia ONDZIET**

Présidente de Renaissance Alkebulan;  
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;  
Membre des Associations féminines de Développement.

précédé le Congo-Brazzaville.

**Conclusion**

Malgré l'évolution législative dans les pays africains, la longue période de cohabitation entre la norme coutumière et le droit positif a laissé les empreintes de survivance des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, surtout en zone rurale où prédominent les rapports sociaux de domination des hommes sur la femme. Il est évident que les enjeux géopolitique, géostratégique et géoéconomique des conflits armés en RD Congo conditionnent la réplique sur les aspects de stabilisation et de justice à l'égard des victimes des crimes internationaux. La ferme volonté politique de tous les acteurs de gouvernance nationale, des Nations unies et des organes régionaux en est la principale clef. Ainsi, la perspective d'une diplomatie féministe axée sur l'accès à la justice des victimes des violences sexuelles basées sur le genre, utilisées comme stratégie de guerre en RD Congo, se révèle une démarche judicieuse.

Résumé par **Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

Ministère de l'économie et des finances

## Tenue de la conférence annuelle de programmation de budget programme

Le Ministère de l'économie et des finances a organisé, du 21 au 22 mars 2024, à Brazzaville, l'édition 2024 de la conférence annuelle de programmation et de mise en œuvre des activités dans le contexte de la gestion budgétaire en mode programme. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette conférence se sont déroulées sous le patronage du ministre Jean-Baptiste Ondaye, avec la participation de deux de ses collègues, Gilbert Mokoki, ministre de la santé et de la population et Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public. Rechercher la performance économique et financière dans la gestion budgétaire constitue l'objectif essentiel de cette conférence.



Les membres du gouvernement entourés des participants.

Les participants à la conférence budgétaire sont venus du cabinet et des structures rattachées au Ministère de l'économie et des finances, de l'inspection générale des finances, des directions générales, des organismes sous tutelle, ceux des autres départements ministériels et entités partenaires. L'enjeu étant de préparer les managers et les acteurs du processus budgétaire à interioriser les principes et les innovations introduites dans les textes organiques dans la gestion du budget de l'Etat en mode programme, orienté sur la gestion axée sur les résultats.

Instituée par la Cemac (Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale), la gestion du budget de l'Etat en mode programme a démarré depuis janvier 2022 dans certains pays de la communauté. Ce n'est qu'à partir de 2023 que les équipes du Ministère de l'économie et des finances, constituées pour analyser les possibilités d'application de la directive de la Cemac, ont consacré l'année 2023 à la préparation des instruments nécessaires du passage au budget programme.

Présentant la synthèse des travaux, Lauric Nguembé, expert consultant auprès du ministre de l'économie et des finances, a rassuré que «cette conférence a été l'une des étapes qui permettrait à chacun des cadres de situer son rôle et de prévoir comment s'arrimer à cette grande réforme qui est celle de la gouvernance économique et financière. Là, nous avons lancé le démarrage du budget programme. Maintenant, il faut passer à la phase d'implémentation. Cette phase va consister, dans un premier temps, à désigner les acteurs, à les installer et à mettre les outils à leur disposition. Ces outils nécessitent forcément, pour leur maîtrise, une formation, un accompagnement et une documentation qu'on appelle en général des manuels de procédure. On doit les aider à comprendre les nouvelles missions, avoir un nouvel esprit de gestion de la chose publique».

Dégageant l'intérêt de la rencontre, Jean-Baptiste Ondaye a indiqué que «nous sommes appelés à passer d'une réalité perçue à une réalité vécue, d'un futur désiré à sa concrétisation par la construction du réel. Ce passage du rêve à la réalité nécessite un élan patriotique, sous-tendu par l'amour du pays, la participation et l'implication, sans distinction aucune, de tous les animateurs de notre département ministériel, quels qu'en soient les niveaux de responsabilité. C'est l'objet de la rencontre qui porte sur le changement organisationnel au travers des innovations portées par les nouveaux textes d'une part, et la mise en œuvre des chantiers de changement que représentent les activités et tâches prioritaires du Ministère de l'économie et des finances, pour l'année 2024, d'autre part. Les différents diagnostics ont permis de formuler les recommandations qui portent essentiellement sur la prise en compte, entre autres, du management en mode budget-programme dans les attributions des animateurs des différentes structures du ministère; la démarcation entre les fonctions supports et les fonctions techniques; et la montée en puissance des fonctions de prévention et de gestion des risques».

**Martin BALOUATA-MALEKA**

Littérature

# Le prof Nkoua-Mbon signe un nouvel ouvrage, «Le covid-19 et moi»

**Publié en 2024, aux Éditions L'Harmattan, «Le covid-19 et moi» est le titre du nouvel ouvrage de 138 pages et 9 chapitres, publié par le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon, médecin oncologue. L'auteur y raconte son expérience en tant que victime de la pandémie de covid-19, qui a sévi dans le monde entre fin 2019 et 2022. L'œuvre a été présentée, samedi 23 mars 2024, au cours d'une conférence organisée à l'Hôtel Olympic palace de Brazzaville, sous la modération de notre confrère, Sauve Gérard Ngoma Malanda, chroniqueur culturel à Télé-Congo. La présentation critique de l'ouvrage du prof Nkoua-Mbon a été faite par le prof Grégoire Lefouoba, avec dans l'assistance, le prof Richard Roger Urbain Bilekoti, inspecteur général de la santé et bien d'autres invités.**

Le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon fait partie des compatriotes qui ont été affectés par la pandémie de covid-19. Et c'est cette expérience qui l'a amené à écrire son nouvel ouvrage, «Le covid-19 et moi», que lui-même définit comme une «thérapie pour surmonter ses peurs». L'écrivain y raconte son expérience dans le but qu'elle serve de témoignage. En 138 pages, il a décrit tout le processus de la maladie: depuis la contagion à Brazzaville où il a dû passer plusieurs jours à la Clinique Albert Leyono, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, Ouenzé, la plupart du temps dans une unité de soins intensifs, dans la peur de la mort et la stigmatisation, jusqu'à l'heureuse guérison. Par ailleurs, à travers cet ouvrage, le prof Nkoua-Mbon traduit la forme implicite de son altruisme instinctuel, mâtiné d'une expérience vécue de l'intérieur comme patient, mais surtout comme lanceur d'alertes. A la fois fantastique, psychologique, historique et



Le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon.

plein d'amour, l'ouvrage met en exergue le caractère barbare de la pandémie de covid-19 qui, en peu de temps, a secoué le monde et a décimé des vies humaines. Parmi les questions qui constituent les grands piliers de cet ouvrage figure la désintégration totale du système de santé dans notre pays. «Il n'est un secret pour personne de dire que les structures de prises en charge des malades au Congo sont non seulement vétustes mais aussi ob-

solètes», affirme l'auteur. Rappelons que le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon fut le premier lanceur d'alertes, depuis la Belgique où il séjourne, pour attirer l'attention des pouvoirs publics, notamment le comité de gestion et de lutte contre le covid-19, sur la dangerosité de cette maladie. Mais, cette bonne volonté va se confronter à une forte opposition au sein de l'appareil de l'Etat. D'où son «J'accuse et je propose». Dans son intervention, le prof



La couverture du livre.

Nkoua-Mbon a indiqué que la médecine d'aujourd'hui est en phase d'être dépassée. Au-delà de captiver le lecteur, son objectif, à travers cet ouvrage, est d'œuvrer sur les dernières évolutions de la médecine et des différents problèmes éthiques qui gravitent autour de lui. «Nous sommes entrés dans une nouvelle ère où les big data et l'intelligence artificielle ont changé la physionomie de la médecine (...) Si le Congo ne se prépare pas à s'arrimer à la modernité, on sera dépassé», a-t-il déclaré. Notons que «Le covid-19 et moi» est le troisième ouvrage du Prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon après, «Le Carabin, l'oncologue» paru dans les années 2000 et «Le parcours d'un enfant de Poto-poto» publié en 2023.

Roland KOULOUNGOU

Josammy Samba Ganga

## La technologie «thermodynamique Sigma ZG Matrix Alpha et Omega»

La technologie «thermodynamique Sigma ZG Matrix Alpha et Omega» est une théorie scientifique révolutionnaire développée dans ses ouvrages par l'écrivain chercheur américain d'origine congolaise, Josammy Samba Ganga, dont l'objectif est de mettre en lumière les mystères de l'univers, la gravité et les lois cosmiques. Se basant sur une planète imaginaire sur-nommée Mostini, le scientifique lève le verrou sur la réactivité de l'énergie noire, des trous noirs, de l'univers avant et après le big bang, la formation des galaxies, etc. Il démontre l'expansion de l'univers et la probabilité de découvrir des exo-planètes susceptibles de développer des vies dans leurs systèmes solaires.



Il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre sur l'espace.

La technologie «thermodynamique Alpha et Omega Sigma ZG Matrix» est une avancée dans l'étude du système solaire. Elle explique comment la gravité, la température, la pression et l'énergie interagissent et influencent la structure et la dynamique des corps cosmiques. Une technique innovante qui prend en compte la thermodynamique traditionnelle, en intégrant les fluctuations quantiques et la technologie sigma anti-gravité.

La thermodynamique traditionnelle se concentre principalement sur les systèmes macroscopiques tels que les moteurs, le transfert de chaleur et la conversion d'énergie, tandis que la matrice thermodynamique Sigma ZG Alpha et Omega englobe l'ensemble du cosmos, des particules subatomiques aux amas galactiques. Elle embrasse les fluctuations quantiques comme composants fondamentaux, influençant les processus cosmiques, contrairement à la thermodynamique traditionnelle qui n'intègre pas les concepts d'anti-gravité permettant de mieux comprendre les forces cosmiques.

Par ailleurs, dans son ouvrage sur la thermodynamique, intitulé, «Le prochain niveau du monde de la planète Mostini avec la technologie Josammy, la quantique anti-gravité de la matrice Sigma ZG», publié en 2021, l'écrivain chercheur Josammy Samba Nganga partage ses connaissances et ses idées sur l'univers, la gravité et l'interaction complexe des forces célestes. Il a révolutionné notre compréhension des lois cosmiques, notamment l'influence de l'anti-gravité sur la matière et l'énergie. Ses écrits sont devenus des télescopes permettant aux lecteurs de scruter les trous noirs, de chevaucher les queues de comètes et de parcourir l'étendue cosmique.

Il a révélé la chorégraphie cachée des forces gravitationnelles, des fluctuations de température et des échanges d'énergie ainsi que la danse des halos de matière noire autour des galaxies qui, selon lui, «maintiennent les galaxies ensemble, influençant leurs courbes de rotation et leur dynamique gravitationnelle». Signalons que la technologie thermodynamique Sigma ZG Alpha et Omega affiche les réactivités de l'énergie sombre et permet de prévenir toutes les catastrophes naturelles, à savoir: tremblement de terre; ouragan; tsunamis; réchauffement climatique; incendie dévastateur et catastrophe créée d'après le scientifique, par l'inversion de l'aimant terrestre.

Roland KOULOUNGOU

Réseaux sociaux

# L'âge d'or des influenceurs est-il en passe d'être révolu?

La nouvelle tendance du moment est celle des influenceurs qui rassemblent des milliers de followers contre les critiques sur les réseaux sociaux, qui les condamnent sur leurs opinions controversés et surtout négatifs, le manque de fiabilité et leur impact en tant que vecteurs de fausses nouvelles. A cette allure, certains consommateurs en ont assez de la dynamique d'influence qui tend parfois jusqu'à rompre la confiance entre l'influenceur et son public. Dans ce contexte, l'âge d'or des influenceurs est-il en passe d'être révolu?

Peu avant la pandémie de covid-19, époque où les réseaux sociaux comme Tik-Tok se développaient de façon exponentielle, le nombre d'utilisateurs qui se disent être des influenceurs a augmenté. A cet effet, dans la course pour transformer leurs comptes en travail à temps plein et rentabiliser leurs contenus, de nombreux influenceurs se sont tournés vers des produits publicitaires et des alliances avec des marques de pro-

duits, qui ont généré des tendances bien connues telles que les Tutoriels, le Unboxing (ouverture de paquets devant les utilisateurs en temps réel) ou Haul (Vidéos où ils commentent en détail l'expérience de divers produits achetés). La société de consommation est en pleine croissance en Afrique. Il est à noter que les ventes e-commerce sur les réseaux sociaux augmentent de 20% chaque année et que le réseau social chinois, Tik



Les influenceurs, un phénomène des réseaux sociaux.

Tok, fonctionne le mieux avec la publicité et les parainages de personnalités. Seulement, les consommateurs sont parfois déçus des produits proposés par leurs influenceurs. Il semble évident que tout ce qu'ils font est motivé par l'argent et que les consommateurs n'ont plus confiance. Alors, ils se détournent de plus en plus de leurs influen-

ceurs. Parmi les secteurs les plus touchés figurent les cosmétiques, l'habillement et la technologie. De nombreux utilisateurs achètent motivés par la promesse que font habituellement les célébrités sur les réseaux sociaux et dont les attentes finissent par ne pas être satisfaites.

Roland KOULOUNGOU

**Chaque jeudi**  
**L'Horizon Africain**  
**sur le site internet:**  
[www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com)

13<sup>èmes</sup> Jeux africains Accra 2024

# A l'heure du bilan, le négatif semble bien coller à la peau des Congolais

Les rideaux sont tombés sur la 13<sup>ème</sup> édition des Jeux africains, à la fin de la journée du samedi 23 mars 2024, au Stade de l'Université du Ghana, à Accra la capitale, sous le haut patronage du Président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo. Pendant 26 jours, plus de 5.000 athlètes venus de 54 pays du continent ont prestés dans 29 disciplines sportives, pour remporter des médailles. A l'heure du bilan, le Congo n'a récolté que quatre médailles de bronze. A ce maigre résultat s'ajoute un fait triste: des athlètes congolais oubliés à Accra. C'est comme si en matière de sport, le négatif est ce qui caractérise le Congolais.

Au terme des Jeux africains qui se sont déroulés à Accra, au Ghana, c'est l'Egypte qui est sortie en tête du tableau général, avec un total de 187 médailles dont 99 en or, 46 en argent et 42 en bronze. Le Nigeria vient en deuxième position avec à son actif 121 médailles dont 47 en or, 33 en argent et 41 en bronze. L'Afrique du Sud de son côté est troisième avec 106 médailles dont 32 en or, 32 en argent et 42 en bronze.

Le Congo ne s'est contenté que d'une maigre moisson de quatre médailles en bronze, obtenues au karaté et en athlétisme. L'Egypte organisera la 14<sup>ème</sup> édi-

tion des Jeux africains en 2027. Notre pays est devenu celui qui performe dans la négativité. En effet, en plus du maigre panier de médailles, on a enregistré une note triste pour la délégation congolaise: une partie des athlètes Diables-Rouges ayant participé à ces jeux est encore bloquée à Accra, faute de titre de transport par avion pour regagner le bercail. Dans cette délégation en errance à Accra, il y a le directeur général des sports, Jean-Pierre Bindélé et des collègues journalistes sportifs.

Qui a interdit aux Congolais d'organiser les choses dans la perfection? Il semblerait que le



Lors de la cérémonie de clôture.

vol spécial qui a transporté la délégation congolaise à Accra était seulement payé en aller. D'où les difficultés pour le retour. L'argent ferait défaut. Raison pour laquelle nos compatriotes se retrouvent en rade à Accra. Ils ne savent plus à quel saint se vouer. Aucune réaction sur cette question, du côté du Ministère en charge des sports, jusqu'au moment où nous mettons sous presse, c'est-à-dire le mercredi 27 mars.

Les regards sont tournés du

côté de la Primature, pour voler au secours de nos compatriotes abandonnés à leur triste sort à Accra. Pendant ce temps, les délégations des autres pays sont rentrées juste après la clôture des jeux. La nôtre croupit encore à Accra et se retrouve même dans la rue, depuis le mercredi 27 mars, jour où elle a été mise hors du village olympique. Ah le Congo, toujours la mauvaise gestion financière!

Luze Ernest BAKALA

## Ligue de karaté de Brazzaville

# Lancement des tournois sectoriels de karaté dans les sous-ligues

Les présidents des différentes sous-ligues de karaté de Brazzaville, notamment la sous-ligue Makélékélé/Baongo, Poto-Poto/Moungali et Ouenzé/Talangai ont lancé, sous la tutelle de la Ligue de karaté du Département de Brazzaville, des tournois sectoriels, en vue de la qualification au championnat départemental qui doit normalement déboucher sur le championnat national. Le tournoi de la sous-ligue de Poto-Poto/Moungali s'est déroulé du 23 au 24 mars, au Gymnase Étienne Mongha. S'en suivra celui de Ouenzé/Talangai et, en enfin, celui de Makélékélé/Baongo qui se tiendra en avril.

Plus d'une cinquantaine de compétiteurs cadets, juniors et seniors dans les deux catégories (hommes et femmes) se sont affrontés en kata et en kumité (combat) dans les différentes catégories de poids, au Tournoi de la sous-ligue de Poto-Poto/Moungali, en individuel et en équipes. Plus de trente karatékas en individuel et au-moins trois équipes dont le club Académie, le club Samourai et l'Inter-club, se sont qualifiés à l'issue de ce tournoi et ont gagné leurs billets pour le championnat départemental où ils vont affronter les vainqueurs du tournoi de la sous-ligue de Ouenzé-Talangai qui doit normalement se dérouler du 30 au 31 mars, et ceux de la compétition de la sous-ligue de Makélékélé-Baongo qui se tiendra en avril.

Ensuite, les vainqueurs du championnat départemental vont concourir au championnat national qui réunira les compétiteurs des départements du Congo, notamment les Département de Brazzaville, Pointe-Noire, du Niari et bien d'autres. Le championnat national de karaté doit normalement se tenir, cette année, si tous les moyens sont mis en place par

la FécoKa-Ama (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires). Plusieurs compétiteurs inscrits aux tournois sectoriels sont issus des Diables-Rouges. Ceux-ci, après avoir représenté le Congo aux 13<sup>èmes</sup> Jeux africains qui se sont déroulés du 8 au 23 mars, à Accra, au Ghana, ont décroché quatre médailles de bronze, continuant ainsi de s'affirmer dans



Une phase de jeu pendant la compétition.

des compétitions locales pour le développement de leurs compétences physiques sur le tatami.

À noter qu'en dépit des difficultés financières récurrentes et faute de subvention, les responsables des différentes sous-ligues de karaté de Braz-

zaville font de leur mieux, pour que les tournois sectoriels se déroulent dans de bonnes conditions, afin de promouvoir le karaté au Congo.

Céleste Exaucé  
SINDOUSSOULOU

## Fécotae (Fédération congolaise de taekwondo)

# Les ceintures noires et les instructeurs de taekwondo en conclave

Examiner, réfléchir et trouver des solutions, afin de sortir le taekwondo de son hibernation constatée par les plus hauts gradés de cette discipline sportive, c'est le sens à donner à la grande rencontre des maîtres ceintures noires et instructeurs de taekwondo des 6 ligues à savoir: Pointe-Noire; Niari; Bouenza; Pool; Brazzaville et Cuvette. Cette rencontre est prévue pour le samedi 30 mars.

Pour les hauts gradés de taekwondo, la rencontre permettra de ressasser les maux qui minent leur noble art, qui apparaît comme un laissé-pour-compte par les dirigeants des sports au Congo, à commencer par la Fédération congolaise de taekwondo. La fédération n'a, par exemple pas pu organiser une seule compétition (championnat national, Coupe du Congo, tournoi, etc), durant l'olympiade écoulée. Le développement au Congo de cet art martial inventé en Corée du Sud, comme discipline sportive, ne semble pas

préoccuper les dirigeants sportifs congolais. Les taekwondoïstes sont à la traîne. Arrivé à la tête de la Fécotae, le 26 novembre 2020, maître Thomas Moutala et son bureau exécutif n'ont pas organisé une seule compétition nationale. Pour les amoureux de ce noble art, appelé aussi «la voie des pieds et des poings», il est plus que jamais temps de promouvoir ce sport, dans le pays, par l'organisation des compétitions, en dépit des difficultés financières.

L. E. BAKALA

## Journée Fifa (Fédération internationale de football association)

# Ni vaincu, ni vainqueur entre les Diable-Rouges et les Panthères du Gabon

Les sélections nationales africaines ont tenu leurs rencontres de football relatives à la journée Fifa (Fédération internationale de football association), durant la période du 20 au 26 mars 2024, suivant le calendrier publié par la Caf (Confédération africaine de football). Certaines rencontres ont compté pour les préliminaires de la Can 2025 (Coupe d'Afrique des Nations). Les Diables-Rouges football ont joué leur rencontre de la journée Fifa, le lundi 25 mars, au Stade Chambly, à Orléans, en France, contre les Panthères du Gabon. Cette rencontre s'est soldée par un match nul (1-1).



Les Diables-Rouges.

Les Diables-Rouges étaient arrivés le mardi 19 mars, à Orléans, en France, pour leur stage de préparation de la fenêtre Fifa. Tous les vingt joueurs convoqués avaient répondu présents à ce rendez-vous, sous la conduite du sélectionneur national, Isaac Ngata.

Malheureusement, lors de la rencontre, c'est une équipe des Diables-Rouges qui a été dominée en première mi-temps, de fond en comble, par les Panthères gabonais qui ont scoré à la 39<sup>ème</sup> minute, par Axel Meyé. Un but à zéro, c'était le score à la mi-temps.

Revenus des vestiaires, les poulains d'Isaac Ngata se sont remobilisés, en réorganisant le jeu et en faisant remonter leur bloc défensif. La stratégie a payé avec le but d'égalisation marqué à la 73<sup>ème</sup> minute, par le dossard n°7, Mons Bassouamina. Mais, les Congolais n'ont pas pu faire plus. Un but partout, c'est le score final du match.

Ce match était un baptême de feu pour l'entraîneur congolais, Isaac Ngata qui a succédé au Belge Paul Put et qui a, désormais, un groupe sur lequel il peut compter, pour les prochaines compétitions, à savoir les éliminatoires de la Coupe du monde en juin prochain et ceux de la Can 2025. Mais, pour l'instant, son statut ne fait pas l'unanimité entre le Ministère en charge des sports et la Fécofoot (Fédération congolaise de football). Une véritable histoire à la congolaise telle qu'on les connaît pour empêcher tout progrès.

Luze Ernest BAKALA

## Championnat national direct de football Ligue 1

# L'Ac Léopards toujours en tête du classement général

La 16<sup>ème</sup> journée du championnat national direct de football Ligue 1, qui a eu lieu du vendredi 22 au dimanche 24 mars 2024, s'est achevée par le derby entre l'Etoile du Congo et l'Ac Léopards de Dolisie, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. L'Etoile du Congo n'a pas pu dominer les fauves du Niari, en se contentant d'un match nul (0-0). Un score qui a permis à l'Ac Léopards de se maintenir à la tête du classement général provisoire. Les autres matches comptant pour cette journée se présentent comme suit:

A Brazzaville:

- As Juk (Jeunesse de Kintélé) contre Inter-club (1-1);
- As Vegas contre As B.n.g (Bana nouvelle génération) (0-0);
- Aiglou Cara contre Fc Kondzo (2-0).

A Pointe-Noire:

- V.club Mokanda contre Diable-Noirs (1-2);
- As Cheminots contre J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) (0-0);
- Fc Nathaly's contre As Otho (0-2).

L.E.B

## Top cinq du classement provisoire à l'issue de la 16<sup>ème</sup> journée:

- 1er: Ac Léopards (32 pts, +13);
- 2<sup>ème</sup>: As Otôho (30 pts, +10);
- 3<sup>ème</sup>: Inter-club (27 pts, +07);
- 4<sup>ème</sup>: Aiglou Cara (27 pts +06);
- 5<sup>ème</sup>: J.s.t (27 pts +06).